

PRIX D'ABONNEMENT

France pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . 5.—
Trois mois . . . . . 2.50
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 25 fr.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 3 main sections: Arrivées de, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, and Départs pour. Includes dates from Du 1er Juin 1895 and various station names like Locle, Besançon, Neuchâtel, etc.

ADMINISTRATION et BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché, n° 1
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont exemplaire sera adressé à la Rédaction.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 12 pages. Le supplément contient le grand feuilleton La Lecture des familles.

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 1895

La Chaux-de-Fonds

Pharmacie d'office. — Dimanche 22 septembre. — Pharmacie Leyvraz, Place de l'Ouest 39; ouverte jusqu'à 9 1/2 heures du soir.

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi précis.

La Fidelia. — Assemblée réglementaire, samedi 21, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Société des porte-lances hydrantiers. — Assemblée générale, samedi 21, à 8 1/4 h. du soir, Café de la Place.

Club Monaco. — Réunion, chaque samedi, à Monte-Carlo.

Club de l'Exposition. — Perception des cotisations, samedi, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Intimité (Fonds des courses). — Réunion, samedi, à 8 1/4 h. du soir, au local.

L. T. H. — Perception des cotisations, samedi, au local.

Club du tir de la Vinaigrette. — Assemblée, samedi, à 8 1/2 h. du soir, au local. Amendable.

20 - 100 - 0. — Paiement de la cotisation, samedi, dès 8 h. du soir, au local.

Club du Seul. — Course à l'Exposition de Genève. — Réunion, samedi, à 9 h. du soir, à la Grotte.

Société fédérale de gymnastique du Grutli. — Exercices, samedi, à 8 1/2 h. du soir, à la grande Halle.

Société des sous-officiers (Cagnotte). — Réunion, samedi, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Club de la Pive. Groupe des Eups (Epargne). — Assemblée, chaque samedi, à 8 1/2 h. du soir, au local. — Amendable.

Club des Amalches. — Réunion, samedi, à 9 h. du soir, au local.

Le Glaneur (Groupe d'épargne du Cercle catholique national). — Versements obligatoires, chaque samedi, de 8 à 10 h. du soir, au Cercle.

Société ornithologique. — Réunion, samedi, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Club des Eméchés (Groupe d'épargne). — Perception des cotisations, samedi, de 8 à 9 h. du soir, au local.

Vélo-Club. — Réunion chaque samedi, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Grutli romand (Groupe d'épargne). — Perception des cotisations, chaque samedi, de 9 à 10 h. du soir, au local.

Club de la Rogneuse. (Groupe d'épargne). — Réunion, chaque samedi, au local.

Société des Pégryoust. — Perception des cotisations, samedi, de 8 à 9 heures du soir, au Café-Brasserie de l'Arsenal.

Société artistique « La Pervenche ». — Réunion, samedi, au local. — Amendable.

Geselligkeit. — Versammlung, Samstag, Abends 9 Uhr, im Lokal.

Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Répétition générale, samedi, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.

Fanfare du Grutli. — Répétition générale, samedi, à 8 1/4 h. du soir, au local (1<sup>er</sup> Mars 7 a).

Société fédérale des sous-officiers. — Leçon, samedi, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Club du Potet. — Réunion quotidienne, à 9 1/2 h. du soir, au Café de la Blague.

Grande Brasserie de la Métropole. — Concert tous les soirs, dès 8 heures.

Grande salle de la Croix-Bleue. — Conférences, vendredi et samedi, à 8 h. du soir. — Voir aux annonces.

Brasserie Robert. — Grand concert, tous les soirs. — Voir aux annonces.

Brasserie Krummenacher. — Théâtre des puces. — Voir aux annonces.

Brasserie Tivoli. — Grande représentations, samedi, dimanche et lundi. — Voir aux annonces.

Brasserie La Lyre (Collège 23). — Grand concert, tous les soirs, dès 8 heures.

Gymnastique d'hommes. — Course d'automne. — Voir aux annonces.

Fanfare du Grutli. — Course au Saut-du-Doubs. — Voir aux annonces.

Ecole complémentaire de guillochis. — Réunion, dimanche 22, à 9 h. du matin, au Collège industriel.

La Violette. — Réunion, dimanche, à 9 1/2 h. du matin.

Club des Tétus. — Réunion, dimanche 22, à 11 h. du matin, au local.

★ ★ Réunion, le dimanche, à 11 heures, à la Lune.

Orphéon. — Réunion, dimanche 22, à 11 h. du matin, au local.

Pipe-Club. — Réunion, chaque dimanche, à 1 h. après midi, au local.

Club des Frisés. — Réunion, chaque dimanche, à 1 h. après midi, au local.

Club de la feuille de Trèfle. — Réunion, dimanche 22, à 1 1/2 h. après midi, au local.

Sel-Air. — Grand concert, dimanche 22. Voir aux annonces.

Restaurant des Crétêts. — Fête de lutteurs, dimanche 22. — Voir aux annonces.

Restaurant du Cerf (Eplatures). — Grand concert, dimanche 22. Voir aux annonces.

Gibraltar. — Grand bal, dimanche, dès 2 h. après midi.

Restaurant des Armes-Réunies. — Grande soirée théâtrale, dimanche 22. — Voir aux annonces.
Club des Grabons. — Réunion, dimanche 22, à 8 h. du soir, au local.
Société de tempérance. — Réunion publique, dimanche, à 8 h. du soir, au local (Progress 48).
Armée du Salut. — Réunion publique, dimanche, à 8 h. du soir, au local (Demoiselle 127).
Évangélisation populaire. — Réunion publique, dimanche, à 2 1/2 h. après midi et à 8 h. du soir; lundi, à 8 h. du soir (Demoiselle 102).
Mission évangélique. — Réunion publique, dimanche, à 2 1/2 h. après midi et à 8 h. du soir; lundi, à 8 h. du soir (Premier-Mars 11 a).

Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition générale, lundi, à 8 h. précises du soir, au local.
Intimité (Section littéraire). — Répétition, lundi, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Grütli-Verein. — Sitzung, Montag, Abends 8 Uhr, im Lokal.

Monopole des allumettes

Du Mercure :

C'est le 29 septembre prochain que le peuple suisse se prononcera sur l'adjonction à la Constitution fédérale du 29 mai 1874 des dispositions additionnelles ayant trait au monopole des allumettes.

Nos lecteurs savent que nous sommes résolument opposés à ce monopole, comme en général à tous ceux qui ne s'imposent pas à titre de service public de première importance.

Nous avons exposé déjà dans de précédents numéros de ce journal quels étaient nos motifs d'opposition au monopole des allumettes, et nous n'avons pas l'intention d'y revenir longuement aujourd'hui. Nous pouvons, du reste, les résumer en disant que ce monopole n'a pas le caractère d'utilité ni de sécurité publiques, puisque la Confédération peut parfaitement obvier aux inconvénients et aux dangers de la fabrication des allumettes en interdisant l'emploi du phosphore jaune et en faisant surveiller avec plus de soin les fabriques. S'il faut pour cela que les Chambres fédérales votent de nouveaux crédits afin d'indemniser les fabricants actuels, ce n'est pas nous qui les marchanderons. Ce système vaudrait infiniment mieux, nous semble-t-il, que leur expropriation brutale ou leur métamorphose en fonctionnaires de l'Etat. Eux-mêmes le préféreraient puisque, dans une assemblée qu'ils ont tenue récemment, ils se sont déclarés prêts à abandonner la fabrication des allumettes phosphoriques et à ne plus produire que des allumettes « de sûreté », moyennant une indemnité de la Confédération. Voilà qui suffirait donc à contenter les premiers intéressés tout en barrant le passage à cette terrible nécrose dont nous sommes aussi ennemis que les partisans du monopole et qui doit, à tout prix, disparaître du sol helvétique.

Mais ce que nous voulons encore combattre aujourd'hui, c'est le monopole en lui-même. Ce que nous voulons encore signaler à l'attention de nos lecteurs en leur « criant » : Gardez-vous ! c'est cette tentative — la première depuis l'adoption du monopole des alcools — de remettre notre corps électoral sur le chemin des monopoles commerciaux.

Ah ! si l'on n'avait pas eu l'imprudence de nous parler en même temps d'un projet de banque fédérale d'Etat, et d'un projet de monopole du tabac, et même, dans certains milieux plus ou moins influents, de l'éventualité d'une monopolisation du commerce des blés et farines, nous serions moins déçus !

Heureusement pour nous, malheureusement pour les monopolisateurs, ceux-ci ont démasqué leurs batteries trop tôt. Et nous savons maintenant quelles sont leurs intentions. Si le 29 septembre, le peuple suisse se laisse aller à voter le monopole des allumettes, nous aurons le triste privilège de voir notre pays faire l'expérience d'une monopolisation successive d'industries et de commerces qui n'ont aucunement le caractère de services publics. La liberté du travail sera sérieusement mise en échec.

Voulez-vous, amis lecteurs, favoriser cette transformation de notre droit commercial, de nos us et coutumes, de toute notre vie économique ? D'après ce que nous connaissons de vos tendances et de vos principes en la matière, nous ne le pensons pas.

Si toutefois quelques-uns d'entre vous hé-

sitent encore à nous aider de leur influence pour empêcher le corps électoral de tomber dans le piège qui lui est tendu, nous les prions de bien vouloir méditer — avant de nous refuser leur concours — les questions et considérations suivantes : N'est-il pas certain qu'un gouvernement qui dispose d'un monopole est tenté d'en augmenter de plus en plus le produit afin de fournir plus de recettes au trésor public ?

Cette tentation n'est-elle pas d'autant plus dangereuse que les nouvelles recettes que l'Etat demandera au monopole ne devant pas directement être payées par le contribuable, celui-ci n'en demandera pas si rigoureusement compte que s'il les avait fournies par l'impôt direct ?

Ne s'en suivra-t-il pas que l'Etat fera un usage moins judicieux des deniers publics qui lui seront ainsi confiés ?

A mesure que les monopoles se succéderont, ne deviendront-ils pas pour les peuples une cause de renchérissement considérable de la vie, et pour les gouvernements un « oreiller de paresse », une cause d'incurie, de laisser-aller dans l'administration des finances, de négligence générale et — peut-être — d'un endettement dangereux ? — Voyez les embarras budgétaires de la France actuelle qui vit d'impôts indirects !!!

Et, au simple point de vue commercial, le système des monopoles ne supprime-t-il pas le stimulant de la concurrence ? Ne favorise-t-il pas la routine si contraire au progrès économique d'un peuple ?

Enfin, ne voit-on pas que l'introduction d'un monopole commercial en transforme un certain nombre de patrons, de contremaîtres et d'ouvriers en employés de l'Etat, enlève d'autre part leur gagne-pain à tous ceux qui ne pourront être embauchés dans les usines et fabriques fédérales ?

Ces nouveaux employés de l'Etat seront-ils mieux payés qu'ils ne le sont, à l'heure qu'il est, dans les manufactures de l'industrie privée ? — Peut-être en commençant. Plus tard, c'est douteux.

Et que feront les autres, les licenciés, les congédiés ?

Ils se jetteront dans les autres métiers, nous dira-t-on ? — Mais nous entendons à chaque instant dire qu'il y a déjà trop de concurrence partout...

Si nous la supprimons sur un, deux, trois, quatre ou cinq points, si après l'alcool, nous monopolisons des allumettes, puis le tabac, puis les blés et farines, puis les fers et métaux, puis les tissus... Ne voit-on pas que nous lancerons à chaque nouvelle étape un contingent toujours plus nombreux de travailleurs supplémentaires qui aviliront de plus en plus les salaires des quelques professions non-monopolisées ?

Nous objectera-t-on qu'il faut tout monopoliser ? Mais encore l'ensemble de nos industries et de nos commerces monopolisés laisserait tout un peuple inoccupé en dehors de ses cadres !

Comment se peut-il que l'on en veuille arriver là dans certains milieux où l'on trouve déjà que les fonctionnaires publics de l'administration actuelle sont trop nombreux et trop payés ?

Nous dira-t-on enfin que tout citoyen suisse devrait alors avoir le droit de se faire recevoir dans le chantier, dans l'atelier, dans la boutique, dans la fabrique, dans le bureau qui lui plairait ?... que ce serait un classement général des citoyens selon leurs goûts, ou selon leurs aptitudes, ou selon les exigences de la production, ou par tirage au sort, ... que ce serait en un mot le collectivisme en pratique ?

Si c'est cela, qu'on nous le dise franchement.

Alors nous reprenons pour elle-même la question du collectivisme et nous verrons si ce système de vie économique est l'idéal de la vie sociale. Pour le moment nous dirons, soit en nous plaçant au point de vue commercial, soit en nous plaçant à celui des intérêts généraux du pays et tout particulièrement des classes laborieuses : les monopoles sont un système fiscal dangereux et perfide ! Refusons-les !

Nouvelles étrangères

France. — M. Ribot a informé le président de la commission du budget qu'il demanderait probablement treize millions de crédits supplémentaires pour 1895, non compris les crédits pour Madagascar.

M. Hanotaux, qui a diné jeudi avec le prince Lobanoff, a quitté à une heure Contrexéville, rentrant à Paris.

Une correspondance de Madagascar au Temps, arrivée par l'Iraouaddy, signale la gravité de l'état sanitaire à Madagascar. Le 200<sup>e</sup> d'infanterie n'aurait plus que 47 hommes valides. Le nombre des décès augmente chaque jour à Majunga.

Allemagne. — Le baron de Hammerstein a envoyé à la Nouvelle Presse libre de Vienne, une correspondance datée de Sistrans (Tyrol), 16 septembre, dans laquelle il déclare qu'il n'a jamais remis au Vorwärts ou à un autre journal des lettres particulières portant son adresse et que le pasteur Stöcker ne lui a jamais écrit la missive publiée par le Vorwärts. Quant à l'insinuation concernant le fonds recueilli par la Gazette de la Croix, le baron de Hammerstein constate que ce fonds a été versé comptant à Stöcker et que la quittance de ce dernier se trouve entre ses mains.

La Gazette de Cologne somme M. Stöcker de rompre le silence. Le parquet a demandé, par télégraphe, l'arrestation du baron de Hammerstein à Sistrans et son extradition à Berlin.

L'anniversaire du 20 septembre 1870

Rome, 20 septembre. — Le Bulletin officiel publié, à l'occasion des fêtes du 20 septembre, le décret d'amnistie qui avait été annoncé. Une nouvelle réduction d'un tiers de leur peine est accordée aux condamnés des tribunaux militaires de Sicile et de Massa Carare qui avaient à subir une peine de dix ans ou au-dessous. On sait que ces condamnés avaient déjà bénéficié, le 14 mars dernier, d'une première réduction d'un tiers de leur peine.

Le roi a conféré ce matin l'ordre de l'Annunciade au général Cadorna, qui commandait les troupes d'occupation de Rome. Le roi a également adressé aux ministres qui étaient au pouvoir le 20 septembre 1870 une dépêche dans laquelle il leur dit : « A vous, qui avez fait partie du gouvernement du roi mon père, dans ce jour qui a donné à l'Italie sa capitale, et qui l'avez aidé de vos sages conseils dans cette glorieuse et inviolable acquisition, j'envoie aujourd'hui mon salut et celui de la patrie qui se souvient et qui vous est reconnaissante. »

La journée est superbe, l'animation est énorme dans toute la ville ; les rues sont pavoisées. Des dépêches de toutes les provinces signalent un grand enthousiasme ; les villes se pavoisent, les magasins et les fabriques se ferment ; on organise des réjouissances et on annonce de superbes illuminations pour la soirée. Des cortèges sont allés déposer des couronnes sur les monuments nationaux et plusieurs pierres commémoratives ont été érigées.

L'inauguration du monument à la mémoire de Garibaldi sur le Janicule a été favorisée par un temps splendide. Les associations qui y ont pris part ont traversé la ville dans un cortège où figuraient de nombreux garibaldiens en chemises rouges, auxquels la foule a fait une ovation. Plus de cent mille personnes occupaient les abords du Janicule ; toute circulation y était impossible ; l'arrivée du roi, de la reine et du prince royal a provoqué une manifestation indescriptible. Le peuple entoure la voiture et saisit avec effusion les mains des souverains. Ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que la famille royale parvient à gagner le pavillon qui lui est réservé, et où les ministres, les autorités civiles et militaires sont groupés autour d'eux. Peu après onze heures, une fanfare retentit et le voile qui recouvrait le monument disparaît. Une immense acclamation salue l'apparition de la statue de Garibaldi. Les garibaldiens qui faisaient partie du cortège s'élancent avec

leurs couronnes et leurs drapeaux, escaladent les degrés du monument et réussissent à s'y hisser en formant de véritables grappes humaines. L'émotion est indicible.

M. Crispi s'avance à ce moment et prononce un grand discours fréquemment interrompu par des applaudissements.

Dans ce beau discours, M. Crispi a tout d'abord fait ressortir combien cet acte était en harmonie avec la signification de la fête destinée à rappeler la grande date du 20 septembre 1870. Il a rappelé que Garibaldi fut un ami fidèle et dévoué de Victor-Emmanuel, qui en 1860 avait juré d'affranchir Rome. Il retrace les luttes plus laborieuses que fécondes de la liberté contre la tyrannie de 1849 à 1870. Il constate qu'au cours de ces luttes la souveraineté temporelle de l'Eglise fournit elle-même la preuve qu'elle était impuissante à vivre de ses propres forces, qu'elle avait besoin, pour se soutenir, des baïonnettes étrangères, dont elle était à son tour complètement esclave.

M. Crispi relève ensuite le fait que les ennemis de l'unité de l'Italie interrompent la fête du 20 septembre comme une offense au pape, mais que le bon sens populaire repousse cette manière de voir. Tous savent, en effet, que le christianisme est d'essence divine et que pour exister, il n'a pas besoin de l'appui des canons.

M. Crispi constate ensuite qu'en aucun pays l'Eglise catholique ne jouit d'autant de liberté et n'est entourée par la loi d'autant de respect qu'en Italie. Ce pays est le seul qui ait donné l'exemple de l'abandon de toutes ses attributions en matière ecclésiastique.

L'autonomie spirituelle que nous avons sauvegardée et que nous lui avons garantie doit être, continue M. Crispi, une forteresse dans laquelle le pape doit se renfermer et où il ne saurait être attaqué. Les âmes lui appartiennent et il exerce sur elles un empire que toutes les puissances de la terre peuvent lui envier. Non seulement les souverains protestants, mais ceux mêmes qui ne croient pas au Christ, s'inclinent devant lui et, respectueux, acceptent ses jugements. Le génie italien a, par la loi de mai 1871, su résoudre un problème qui dans d'autres temps eût paru insoluble. Le pape n'est sujet de personne; il n'a d'autre maître que Dieu. Nulle force humaine ne peut arriver jusqu'à lui. Comme prince temporel, il serait amoindri; il serait en effet l'égal des autres princes, mais il ne pourrait en être le premier. Tous le combattraient, comme ils l'ont combattu pendant des siècles au plus grand détriment de la foi et de l'autorité spirituelle. Souverain indépendant, il est, tel que nous l'avons constitué, supérieur à tous. C'est là ce qui fait sa puissance. La catholicité devrait être reconnaissante envers l'Italie des services qu'elle a rendus au pontificat romain. Après 1870, Pie IX put soutenir une lutte avec Bismarck et lui faire sentir combien est grande la vertu des armes spirituelles. Tout cela est notre œuvre — l'œuvre du Parlement et du roi — je dirai même que c'est l'accomplissement de la volonté de Dieu et même que c'était aussi la volonté du Trés-Haut que l'Italie reconstituât son unité.

M. Crispi relève ensuite le fait que ceux qui se disent les ministres de Dieu se mettent en révolte contre sa volonté, mais, ajoute-t-il, ils n'auront pas le dessus, l'Italie est trop forte et trop sûre d'elle-même pour redouter leurs tentatives; ils n'auront pas le dessus, et peut-être les verra-t-on s'assagir.

Lorsque M. Crispi a cessé de parler, le roi et la reine s'avancent pour le féliciter. Ensuite

le syndic de Rome prononce quelques paroles en faisant la remise du monument. La famille royale s'avance alors pour faire le tour du monument, mais la cohue est telle et les manifestations en l'honneur des souverains recommencent si frénétiques qu'il leur est bientôt impossible de continuer leur marche. Le roi salue en ce moment un vieillard vêtu de la chemise rouge, dont la poitrine est couverte de médailles. Puis le roi, la reine et le prince de Naples partent, tandis que la foule suit en courant leur voiture en continuant la manifestation.

Dès deux heures, les abords de la porte Pia sont envahis par une foule immense; à quatre heures, on voit déboucher, venant du Quirinal le cortège en tête duquel se trouvent les drapeaux des régiments qui ont pris part à la campagne de 1870. Les représentants de l'armée, le syndic et ses adjoints et de nombreuses délégations font escorte aux drapeaux. Bientôt, à un signal donné au son de la trompette, on voit tomber le voile qui recouvre la colonne érigée devant la brèche et la plaque commémorative du vingt-cinquième anniversaire de l'entrée des Italiens à Rome. Le syndic prononce un discours patriotique chaudement applaudi, puis les manifestants viennent déposer des couronnes au pied du monument. La cérémonie officielle se termine vers cinq heures; les drapeaux et les députations se retirent suivis par de longues acclamations. Vers cinq heures et quart arrivent les associations parties de la place du Peuple à trois heures quarante, et qui ont traversé toute la ville avec un millier de drapeaux et plusieurs corps de musique. Le défilé est grandiose; il se prolonge pendant près de deux heures.

Ce soir, grande illumination des rues et des édifices publics dans tout le quartier de la Porta Pia. Aucun incident jusqu'ici, sauf que quelques personnes ont pris mal au milieu de la cohue.

L'ambassade d'Angleterre, qui se trouve près de la porte Pia, a arboré son drapeau et sera illuminée ce soir.

Le Vatican a son aspect habituel. Il y règne une tranquillité complète. Il y a grande affluence de visiteurs dans le musée et les galeries.

Le pape descendra ce soir à Saint-Pierre, les portes fermées, pour y prier sur le tombeau des apôtres.

Chronique suisse

**Liquides explosibles.** — La Société vaudoise d'utilité publique exprime sa reconnaissance aux journaux du soir qu'ils mettent à signaler les accidents causés par la manipulation imprudente du pétrole et de l'esprit-de-vin. Pensant qu'un grand nombre de ménagères et de servantes ne lisent pas les journaux, elle prend la liberté de prier MM. les syndics, les pasteurs, les instituteurs et institutrices, les pères et les mères de famille, de vouloir bien avertir leurs ressortissants et leur entourage de la façon qu'ils jugeront la plus impressionnante. — Prière aux journaux de reproduire.

**Vétérinaires.** — Le Congrès international de médecine vétérinaire à Berne a continué ses travaux hier matin, sous la présidence de M. Berdez, directeur de l'Ecole vétérinaire de Berne.

Les participants ont entendu la suite des rapports concernant la pleuropneumonie contagieuse et les résultats qu'ont donnés dans

chaque pays les moyens employés pour combattre cette maladie épidémique.

M. le professeur Hirzel, rapporteur général, a donné hier matin ses conclusions, qui ont été adoptées par l'assemblée. Voici ces conclusions :

« Le VI<sup>e</sup> congrès international de médecine vétérinaire croit possible d'arrêter complètement et en peu de temps les progrès de la pleuropneumonie contagieuse, si la lutte est engagée d'après les principes suivants :

a) Les animaux qui, une fois ou l'autre, ont été atteints par la pleuropneumonie, doivent être exclus pour toujours du trafic public ;

b) Lorsque cette maladie épidémique éclate, il sera nécessaire d'abattre les animaux malades, les animaux suspects et les animaux contaminés ;

c) Il y a lieu d'organiser partout le contrôle obligatoire des viandes. »

Sur la proposition de M. Arloing, de Lyon, appuyée par M. Nocard, l'assemblée a voté ensuite l'adjonction suivante :

« L'inoculation préventive peut rendre des services dans les foyers où la population bovine est exposée à de fréquentes mutations, et où les mesures sanitaires sont plus ou moins entravées par des exigences de premier ordre. »

Aujourd'hui, samedi, les participants au Congrès feront une course dans l'Oberland bernois. Si le temps le permet, comme c'est probable, ils feront l'ascension de la Wengernalp.

VI<sup>e</sup> Exposition suisse d'agriculture

Berne, 20 septembre. — Les membres de la Classe d'agriculture de la Société des arts de Genève sont arrivés ce matin à 11 heures et demie à Berne au nombre de cent quarante-six pour visiter l'exposition. Ils ont été reçus à la gare par le président du comité de réception, M. Jean de Watteville. La musique de fête n'a pu venir les chercher à la gare, les agriculteurs genevois étant arrivés au moment où le cortège funèbre du colonel Feiss traversait les rues de Berne.

La Classe d'agriculture s'est rendue en cortège sur l'emplacement de l'exposition. Au banquet de midi, les honneurs ont été pour elle. Après le toast à la patrie prononcé par M. le conseiller d'Etat Scheurer, de Berne, M. Jean de Watteville a adressé de charmantes paroles de bienvenue aux agriculteurs genevois.

M. Lucien de Candolle a répondu en leur nom dans un discours fort intéressant.

L'exposition est plus animée que jamais aujourd'hui; un nombreux public afflue de toutes les parties de la Suisse, grâce aux facilités accordées par les compagnies de chemins de fer.

Nouvelles des cantons

VALAIS. — La votation populaire sur le décret concernant l'emprunt d'un million pour la création d'une banque hypothécaire cantonale est fixée au 20 octobre.

Les vendanges ont commencé dans quelques vignes, mais le gros aura lieu entre le 25 et le 30 courant.

Chronique neuchâteloise

\*\*\* Placement à l'étranger. — Ensuite de renseignements qui lui sont parvenus, le Dé-

partement de police recommande aux personnes qui désirent se placer à l'étranger, de ne pas entrer en relations avec l'agence de placements P. Cleez, à Luxembourg.

Les seuls bureaux patentés dans le canton de Neuchâtel pour ce genre de placement, sont :

1° Le bureau de l'œuvre de placement, Faubourg de l'Hôpital 34, à Neuchâtel, et

2° Le bureau du comité local de l'Union internationale des « Amies de la jeune fille » à la Chaux-de-Fonds, rue de la Paix, 21.

\* Militaire. — L'intendant de l'arsenal de Colombier adresse aux chefs de sections militaires la circulaire suivante, que l'on nous prie de reproduire, et dont voudront bien prendre note tous les intéressés :

« Pendant les manœuvres de corps d'armée qui viennent de prendre fin, l'habillement et l'équipement de la troupe ont beaucoup souffert; bon nombre d'effets sont hors d'usage.

Il ne nous a pas été possible, le jour du licenciement, de procéder aux échanges urgents.

L'ordre a été donné aux hommes qui auraient des effets à échanger d'avoir à les remettre dès que possible au chef de leur section respective.

Si des effets vous étaient remis, vous voudrez bien nous les adresser en attendant toutefois encore jusqu'à fin courant avant d'en faire l'expédition à l'arsenal, ceci afin de ne pas vous exposer à faire plusieurs envois successifs: le livret de l'homme devra être joint à l'objet à échanger.

Un certain nombre d'hommes ont été licenciés pendant les manœuvres et n'ont pu toucher leur tunique qui avait été échangée à l'entrée au service contre un veston d'exercice.

S'il se trouvait dans votre section des hommes ayant encore des vestons et qu'ils vous demandent ce qu'ils doivent en faire, retirez-les et adressez-les nous avec les autres effets à échanger.

Vous nous donnerez pour le 30 courant la liste des hommes qui vous ont rendu des vestons; cette liste indiquera le numéro du bataillon et de la compagnie et si possible celui de la tunique qui se trouve à l'arsenal, où elle a été laissée le jour du licenciement. Ces tuniques vous seront expédiées par nos soins; vous voudrez bien à réception en faire de suite la remise aux intéressés. »

\* Végétation. — On peut voir ces jours, dans le jardin de M. Jakob, boulanger à Fontaines, un pommier sur lequel la floraison se fait pour la seconde fois cette année.

\* Neuchâtel. — Hier soir, à 5 1/2 heures, le gardien des bains du Port a dû se porter en bateau au secours d'un baigneur qui, malgré ses avertissements, s'était trop avancé dans le lac et avait dû crier à l'aide au retour.

\* Exposition d'agriculture. — Parmi les 10 exposants neuchâtelois de bétail bovin, dont aucun n'a exposé de pièces de race brune, on cite les noms suivants parmi les éleveurs primés :

M. Edouard Matile, à la Sagne, un prix de 3<sup>me</sup> classe a (100 fr.), pour un taureau de 3 ans 8 mois, variété Simmenthal-Gessenay. — M. Eugène Berthoud, à Colombier, une mention honorable (sauf erreur), pour un taureau de 1 an 6 mois. — M. Georges Favre-Jacot, au Locle, une mention honorable (20 fr.), pour une vache portante, de 4 ans 11

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 102

Jacques l'Honneur

PAR Léon Sazie et Georges Grison

TROISIÈME PARTIE

BOSCO

— Empêchons-le, s'écria Jacques, d'accomplir son dessein.  
— Je m'en charge, dit le commandant.  
Et il alla trouver Mme Bertin.  
Devant la grille de la villa Bertin, il vit le père Grillon en compagnie de deux hommes qui discutaient avec Auguste.  
— Il y a du cadavre ici, se dit-il, voilà les corbeaux qui apparaissent...  
Et il entra dans le salon où se trouvait la veuve du banquier.  
Il n'avait pas l'habitude de se gêner avec personne, le bon Méridional, et avec Mme Bertin — qu'il n'estimait en aucune façon — moins qu'avec n'importe qui.  
— Madame, lui dit-il à brûle-pourpoint... votre genre, votre phénix des genres est mort.  
— Oui, grâce à vous... Vous êtes un misérable! Avoir tué un gentilhomme comme lui!  
— Permettez... tonnerre de sabord!... Si mon Bamboula n'avait pas rendu ce service à la société... c'est M. Deibler qui s'en serait chargé... Si le dieu indien n'avait frappé... c'était Margot... qui fonctionnait.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

— Margot! s'écria Mme Bertin, tressautant indignée... Margot!... le marquis ne connaissait pas de Margot!  
— Il l'eût connue, madame!... Margot, c'est la guillotine!  
— Assez, monsieur!  
Mme Bertin voulut prendre ses grands airs, mais le commandant la calma.  
— Oh! oh! fit-il en souriant, le temps des belles manières est passé... sandioux!... Vous n'êtes plus la belle-mère d'un marquis!  
Le commandant était fort rancunier, et il avait à venger la condamnation de Jacques.  
C'était sur les accusations de cette stupide femme, en effet, que son malheureux ami avait été arrêté.  
Il continua donc en se carrant dans un fauteuil.  
— Mais au fait!... allons au fait!... Asseyez-vous et rengez vos grands gestes... ça ne prend pas avec le commandant Castillac... il a vu sur les océans Pacifique, Atlantique et autres, mille tonnerres! assez d'ouragans et de cyclones pour n'être pas ému par les bourrasques de la mère Bertin.  
— Monsieur Castillac, vous vous oubliez! s'écria Mme Bertin suffoquant de colère... Vous oubliez à qui vous parlez...  
— Moi! perdre le point!... j'ai toujours la boussole sous les yeux... c'est que je vais vous dire quel est le but de ma visite... J'ai l'honneur de vous demander la main de Mlle Jeanne, votre fille!  
— Jamais! Jamais!  
— Vous auriez raison, si c'était pour moi... me la refuser, c'est de toute justice... Le commandant, avec ses cheveux blancs, n'est plus bon qu'à faire un grand-père... Or, je suis déjà grand-papa d'un côté avec Zézette et André... je veux l'être aussi de l'autre. Ce n'est donc pas pour moi que je viens demander la main de Jeanne.  
— Pour vous ou pour un autre... je refuse...  
— Vous ne pouvez pas refuser quand vous saurez pour qui je la demande.  
— Quand même!  
— Je ne crois pas. C'est pour Jacques Varlay...  
A ce nom, Mme Bertin fit un bond dont sa courte et ronde personne tressauta tout entière.  
— Pour Jacques Varlay... s'exclama-t-elle... pour ce voleur... cet assassin!  
— Pardon, interrompit le commandant avec vivacité, le voleur, l'assassin, c'est Bosco... votre mar-

quis, votre gendre... Jacques est l'honnête et loyal garçon que votre sottise dénonciation a fait emprisonner!... Mais aujourd'hui il est libre... justice lui est rendue! Il redevenait comme jadis Jacques l'Honneur!  
— La justice peut se tromper... Vous ne m'ôtez pas de l'idée que Jacques Varlay est un voleur.  
— Ce que vous avez dans l'idée nous importe peu, — mais, pour faire les choses régulièrement, — il faut votre consentement au mariage de Jeanne avec ce même Jacques Varlay.  
La veuve du banquier eut un geste superbe.  
— Jamais! s'écria-t-elle, étendant le bras!... jamais Mme Bertin ne consentira à pareille mésalliance!  
— Pour le coup, le commandant éclata de rire...  
— Oh! une mésalliance!... Sandioux!... On se croirait à la Comédie-Française!... Une mésalliance... je serais dans un fauteuil au théâtre, que je ne rirais pas autant qu'ici. La mère Bertin qui parle de mésalliance!... Ah! tonnerre! ça c'est vraiment drôle!  
— Quand son rire fut un peu calmé il reprit:  
— Là, voyons, ma bonne Gertrude, ne posez pas avec moi!  
— Gertrude!... s'écria Mme Bertin... en perdant soudainement la majesté de son geste...  
Ce nom de Gertrude fit sur elle l'effet d'un seau d'eau glacée.  
— Vous me disiez tout à l'heure, Gertrude, que j'oubliais à qui je parlais. Vous voyez bien que non. Je me souviens très bien que vous n'étiez qu'une petite bonne au Bouillon de Paris, quand Bertin vous a connue... Il n'était pas encore, — et loin de là, — le riche banquier qu'il est devenu depuis. Bref, au bout de deux ans de connaissance, vous lui donnâtes un garçon, Maurice.  
— Mais passons!... Quand Claude, que je connaissais depuis les bancs du collège, me fit part de son intention d'épouser Gertrude, du Bouillon de Paris, je crus de mon devoir de lui faire cette même petite objection. Mais, mille dioux! vous étiez jolie, piquante, Bertin vous aimait!... Bref, j'ai été le témoin du mariage... C'est ce qui m'autorise aujourd'hui à vous tenir ce langage. Quand vous me parlez de mésalliance je peux donc vous dire: Vous oubliez que M. Claude Bertin a épousé une nommée Gertrude, du Bouillon de Paris!  
— Mme Bertin s'était laissée tomber dans un fauteuil, comme écrasée sous les paroles du commandant.

— Je sais bien que ce que je vous dis est dur, pénible à entendre, mais avouez, mille tonnerres!... que vous l'avez bien mérité... Vous avez par votre stupide orgueil fait jeter un homme au bague... vous avez causé la mort de sa pauvre mère... et fait endurer à une fillette la misère!... Le ciel vous punit aujourd'hui... et je l'approuve!  
— Mme Bertin releva la tête.  
— Le ciel me punit... pas tant que ça... dit-elle... J'ai été Gertrude... c'est vrai... mais personne aujourd'hui ne se le rappelle. Je suis madame Claude Bertin... je suis immensément riche!  
— Riche! dit le commandant. Il faut donc que je brise tout à fait votre orgueil insensé... Vous allez voir... Tant pis pour vous.  
Il appuya sur le bouton électrique de la cheminée.  
Auguste parut.  
— Faites entrer ces personnes, lui ordonna le commandant.  
Le père Grillon parut à la porte du salon... faisant mille courbettes.  
— Encore cet homme! s'écria Mme Bertin, le reconnaissant... Qu'est-ce qu'il veut?  
— Madame, j'ai l'honneur de vous présenter un billet, et plusieurs autres... dit le vieil usurier de sa voix dolente.  
— Mais il avait sur la figure je ne sais quel rayonnement de triomphe.  
— Je vous ai déjà dit, lui répondit Mme Bertin, que ce n'était pas moi qui avais signé ce billet... Je ne le paierai pas... Allez-vous-en!  
Le père Grillon s'inclina, — si on pouvait appeler ainsi le ploïement de son échine maigre et souple, — et dit à Mme Bertin, en cherchant à rendre fort son nasillard organe vocal:  
— C'est bien, madame... Vous refusez de payer les dettes de M. votre fils, la loi va parler...  
— Puis se tournant vers les deux hommes qui l'accompagnaient:  
— Allez, messieurs, dit-il, avec un geste solennel... remplissez votre devoir...  
M. Castillac avait compris de suite de quoi il s'agissait.

(A suivre)

mois. — M. Eug. Berthoud, à la Charbonnière, Val-de-Travers, un prix de 3<sup>me</sup> classe b (50 francs) pour une vache de 4 ans et 8 mois, également portante. — M. Fritz Girard, à Saint Martin, un prix de 3<sup>me</sup> classe b (50 fr.) pour une génisse portante. — M. Ch. Perrier, à Marin, une mention honorable (20 fr.) pour une génisse portante. — M. Georges Favre-Jacot, au Locle, un prix de 75 fr. dans la 3<sup>me</sup> classe a, pour une génisse.

Chronique locale

\*\*\* Sténographie. — Nous apprenons qu'une réunion des sténographes du système Stolze aura lieu à Lausanne demain dimanche, 22 courant. Un concours de vitesse, ainsi qu'un concours dans l'écriture correcte sera ouvert dès 10 1/2 heures.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler aux amis de la sténographie sa grande utilité. Fixant au vol la parole et la pensée, elle est capable de nous les rendre fidèlement en tout temps. Elle rend ainsi de nombreux services aux commerçants, industriels, employés de bureau, étudiants, etc., et mérite par conséquent notre vive sympathie.

La statistique nous apprend qu'on se sert de plus en plus de la sténographie et que ses adhérents augmentent de jour en jour.

Une société sténographique, pratiquant le système Stolze (sténographie allemande), existe aussi dans notre ville. Un cours d'enseignement sera ouvert sous peu et nous invitons tous les jeunes gens qui s'intéressent à la sténographie à en profiter.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. Schaff, président de la société, place de l'Hôtel-de-Ville, 2. (Communiqué.)

\*\*\* Affaires commerciales. — Nous apprenons que la maison de banque Sandoz & Co adresse à ses créanciers une circulaire pour leur offrir le 75% de leurs créances, le dernier dividende étant garanti par plusieurs cautions solvables.

La plus grande partie de ce 75%, soit le 50%, serait déjà payée d'ici à trois mois environ.

Dans ces conditions, nous croyons que les créanciers auront tout intérêt à accepter ces propositions, qui paraissent avantageuses, étant donnée la situation actuelle des affaires en général.

\*\*\* Conférence. — Nous attirons dès aujourd'hui l'attention des amateurs d'horticulture sur une conférence qui sera donnée mercredi soir, à 8 1/2 heures, à l'Amphithéâtre, sous les auspices de la société locale, sur la mise en culture des oignons à fleurs et l'aperçu général des cultures de l'année.

\*\*\* Exposition de Berne. — Nos lecteurs apprendront non sans plaisir que c'est dans nos murs que le plus gros bœuf de l'Exposition prendra le chemin... de la marmite. Ce superbe spécimen, de 30 quintaux, et favorisé d'un 1<sup>er</sup> prix, a été en effet acheté par M. Landry, boucher, qui le mettra en vente la semaine prochaine, après l'avoir, nous dit-on, exposé un jour ou deux.

\*\*\* Nos gymnastes. — On nous écrit : Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'un de nos compatriotes, M. Auguste Favre, de la Chaux-de-Fonds, a obtenu au concours international de gymnastique à Rome, à l'occasion du 20 septembre, une médaille d'or au concours individuel aux engins, et la médaille d'or donnée par le ministère de la guerre, ayant été proclamé premier gymnaste italien.

M. Auguste Favre fait partie de la Section suisse de la Société Forza e Coraggio, de Milan.

Quelques membres de la Section suisse de la Société FORZA E CORAGGIO, Milan.

\*\*\* Accident. — Ce matin M. Henri G. passait à cheval à la rue du Collège. Un chien vint à s'élaner contre le cheval, qui fit un écart et vint buter avec une telle violence contre le trottoir qu'il se brisa la jambe à l'épaule. M. G. était projeté en avant, et se relevait heureusement sans blessures. Mais le cheval était si abimé qu'il fallut l'abattre sur place.

\*\*\* Régional Saignelégier-Chaux-de-Fonds. — Longueur exploitée : 27 kilomètres. — Voici le résultat du trafic et des recettes de l'exploitation de ce chemin de fer pendant le mois d'août 1895 :

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include voyageurs, bagages, animaux vivants, marchandises, Total, Mois correspondant de 1894, Différence en faveur de 1894, Recettes à partir du 1er janvier 1895, Recette de la période correspondante de 1894, Différence en faveur de 1894.

\*\*\* Grande Fontaine. — On nous demande de divers côtés si c'est à cause de la sécheresse prolongée que la grande fontaine ne

joue plus depuis quelques semaines. Nous avons la satisfaction de répondre que l'eau ne manque nullement, mais que l'arrêt de la fontaine est dicté par les travaux de réparation du canal égout collecteur; la grande quantité d'eau qui s'écoule de la fontaine lorsqu'elle fonctionne génère trop ces travaux.

\*\*\* Supplément. — Notre supplément contient une page d'annonces, une de texte, deux de feuilleton.

Le texte comprend le Bulletin de droit usuel, une boutade inédite: Le sac à surprises, une variété, et le tableau des cultes.

Faits divers

Un transport de crocodiles. — Sur la demande du directeur du Muséum d'histoire naturelle de Paris, le consul de France au Caire vient d'envoyer quatre crocodiles du Nil pour remplacer ceux qui sont morts cet hiver. Amenés dans des fosses jusqu'à Marseille et mis toujours dans le même logement sur les wagons de P.-L.-M., ils sont arrivés, il y a quelque temps, en gare. Mais pour les retirer de leurs fosses et les transporter au jardin des Plantes, ce n'a pas été une petite affaire, et peu s'en est fallu que ce transbordement ne se terminât par un accident.

Il fallut lier la gueule des reptiles avec de fortes courroies qui serraient en même temps la tête, la queue et les pattes; puis cela fait, on plaçait l'animal sur un camion qui l'emportait.

Mais tout ce travail avait un peu surexcité les sauriens que la température que nous subissons rendait encore plus vifs, et l'un d'eux ayant réussi à dégager sa gueule de la courroie qui l'enserrait allait happer la jambe d'un garçon du Muséum, lorsqu'un collègue de ce dernier eut la présence d'esprit de présenter à l'animal une traverse de bois qu'il tenait à la main. Le saurien mordit à pleines dents dans le morceau de bois qui fut broyé.

Dernier Courrier et Dépêches

Darmstadt, 22 septembre. — La princesse de Battenberg a succombé hier à une attaque d'apoplexie.

Chemnitz, 20 septembre. — Un grave accident de chemin de fer s'est produit entre Freiberg et Oederan. Un train qui ramenait de Zwickau des militaires du 133<sup>e</sup> régiment revenant des manœuvres s'est heurté contre un train de marchandises. Cinq voitures contenant des soldats ont été détruites. Dans la nuit, on a ramené huit morts et quarante-cinq blessés.

Agence télégraphique suisse

Berne, 21 septembre. — La conférence qui a eu lieu aujourd'hui entre les délégués cantonaux pour la célébration du 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Pestalozzi, a décidé de célébrer cette fête les 11 et 12 janvier 1896.

Fribourg, 21 septembre. — Hier après midi, un incendie a détruit une grande habitation dans le village de Prez.

C'est le troisième incendie dans le même village depuis peu de temps. La population est très surexcitée.

Berne, 21 septembre. — Contrairement aux bruits qui ont couru, l'Exposition sera définitivement close demain dimanche.

Paris, 21 septembre. — L'Estafette annonce que sur l'ordre de M. Trarieux une nouvelle instruction est ouverte au sujet des chemins de fer du Sud.

Londres, 21 septembre. — Le Morning Post constate que les manœuvres françaises ont attiré l'unique attention des cercles militaires, personne en Europe ne redoutant une agression quelconque.

Rome, 21 septembre. — Un dîner de gala a été offert au Quirinal hier soir par les souverains et le prince royal. Parmi les invités, on remarquait M. Crispi, les chevaliers de l'Annonciade, les ministres, le président du Parlement, les généraux, le préfet, le maire de Rome, le prince Félix Borghese, président du Conseil provincial, etc. Le palais était splendidement illuminé, ainsi que les rues avoisinantes, où la circulation est presque impossible.

Dans les concerts, on joue des hymnes patriotiques. — Tous les ministères, l'ambassade d'Angleterre et un grand nombre de maisons particulières étaient illuminés. La plus grande animation a régné tout la nuit.

L'Association de la presse a donné hier soir une brillante réception au Grand Hôtel.

Paris, 21 septembre. — De nombreux catholiques dans beaucoup de villes de France, notamment Orléans, Lille, Saint-Malo, ont assisté hier à un service religieux pour protester contre les fêtes de Rome.

Paris, 21 septembre. — Le Figaro prévoit que le discours de M. Crispi provoquera une réponse de la part du pape

Londres, 21 septembre. — Le Daily Chronicle constate que le sultan considère les dernières démarches du prince Lobanoff comme

une preuve que la Russie ne soutiendra pas l'Angleterre dans la question d'Arménie.

Lisbonne, 21 septembre. — M. Soveral est arrivé; il sera chargé du portefeuille des affaires étrangères.

St-Petersbourg, 21 septembre. — La Novioe Vremia apprend de Wladi-Wostock que le parlement japonais a voté un crédit de 200 millions de yens pour la construction immédiate de quatre cuirassés de haute mer, dix garde-côte cuirassés, trente croiseurs et cinquante torpilleurs.

Scoletto, 21 septembre. — La nuit dernière, de continuelles et fortes secousses de tremblement de terre ont causé une grande panique dans la population qui est descendue dans les rues.

Les dégâts sont de peu d'importance, mais les secousses continuent.

Bibliographie

Le premier « Chardon Bleu »

M. Edouard Guillaume vient de lancer le premier volume de sa collection « Chardon Bleu », à 2 fr. 50, qu'il publie chez Borel (l'éditeur Neuchâtelois), à Paris, 21, quai Malaquais.

Cet exquis volume dépasse en art et en beauté ses aînés, les Nelumbo et les Euryale. C'est tout dire.

Quant au chef-d'œuvre de Gottfried Keller, Roméo et Juliette au Village, c'est un de ces frais, tendres, purs et délicats récits qui plaisent aux tempéraments les plus dissemblables. Jeune fille et vieillard, philosophe ou homme du monde, il n'est personne, croyons-nous, qui puisse méconnaître le charme de ce roman. L'amour y apparaît sous sa forme la plus touchante, celle qui captive les âmes aussi longtemps qu'il y aura sur cette terre des sentiments de tendresse et de grâce.

Les illustrations sont de Mittis et de Luigi Rossi, notre peintre tessinois si connu.

Ajoutons que chaque acheteur de ces gracieux volumes est abonné de droit au Carillon illustré, la plus délicieuse et mignonne revue illustrée qui existe au monde — il suffit de détacher la page-coupon qui se trouve à la fin de chaque volume et de l'envoyer 21, quai Malaquais, à Paris. X.

La Patrie suisse, journal illustré, paraissant à Genève, tous les quinze jours, alternativement avec le Papillon. — Prix : 3 fr. par semestre.

Sommaire du n° 51 :

Gravures. — M. Edouard Müller, conseiller fédéral. — Au sommet de la Cime de l'est. — Nouvelle gare de Winterthur. — Château de Kybourg. — Instantanés des manœuvres. — M<sup>lle</sup> Marie Trolliet. — M. le colonel Ceresole. — Meule de 500 chars de foin à Cossonay.

Texte. — Le successeur de Schenk. — L'Épervier, nouvelle, par Ad. Ribaux. — Alpinisme: La femme et le Club alpin, par G. Pfeiffer. — Médecine pratique, par le Dr Eug. Revilliod. — Souvenirs de Winterthur. — Grandes manœuvres. — Lettre de Bretagne, II, par Eugène Pittard. — Mario, par Ad. Ribaux. — Revue de la quinzaine. — Le commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée. — Jeux d'esprit. — Variétés. — Recettes utiles, etc. Numéro spécimen expédié gratuitement.

Extrait de la Feuille officielle

Faillites

Clôture de faillite

Succession vacante de Joseph Ruef, originaire alsacien, quand vivait marchand, à Colombier. Date de la clôture: 14 septembre 1895.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 20 septembre 1895

Recensement de la population en janvier 1925: 1895: 29,966 habitants, 1894: 29,642

Augmentation: 324 habitants

Naissances

Bourquin, Suzanne-Hélène, fille de Paul-Georges et de Adeline-Berthilie née Wyss, Bernoise.

Perret-Gentil, Henri-Léopold, fils de Fritz-Léopold et de Emilie née Veuve, Neuchâtelois.

Antenen, Charles Christian, fils de Christian et de Elisa née Delacoste, Bernois.

Frésard, Marcel-Louis, fils de Louis-Charles-Marcellin et de Henriette-Pauline née Ebrét, Bernois.

Blum, Annie-Caroline, fille de Sylvain-Charles et de Rosalie née Picard, Neuchâteloise.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

20819. Iseli, Emile, fils de Jacob et de Susanne née Meister, Bernois, né le 2 août 1895.

20820. Frutschi, Berthe-Emma, fille de Abraham et de Marie-Elise Stauffer, Bernoise, née le 6 novembre 1894.

COLONNE MÉTÉOROLOGIQUE LA CHAUX-DE-FONDS

Table with 3 main columns: Dates, Baromètre, Thermomètre. Sub-columns for 8 h. m., Midi, 5 h. m. and Degrés Centigrades.

Les hauteurs de 650 millimètres correspondent à tempête, 660 mm. à pluie, vent, 675 à variable, 685 à beau et 705 à très sec.

Perret & Co

Banque et Recouvrements

Métaux précieux.

Usine de dégrossissage d'or et d'argent.

Chaux-de-Fonds, le 21 septembre 1895.

CHANGES

Nous sommes aujourd'hui acheteurs en compte courant, ou au comptant moins 1/2% de commission, de papier bancaire sur:

Table of exchange rates for various locations: LONDRES, FRANCE, BELGIQUE, ALLEMAGNE, ITALIE, AMSTERDAM, VIENNE, SUISSE. Includes COUBS and BILLETS de banque français/allemands.

VALEURS

Table of financial values: ACTIONS (Banque commerciale neuchâtel, Banque du Locle, etc.) and OBLIGATIONS (Fédéral 1887, etc.).

Achat et Vente de Fonds Publics, valeurs de placement actions, obligations, etc. Encaissement de coupons. Achat de lingots or et argent. Vente de matières d'or et d'argent à tous titres et de toutes qualités. — Or fin pour dorure. Prêts hypothécaires. Escompte et encaissement d'effets sur la Suisse et l'Étranger. 12731

BRASSERIE DE LA MÉTROPOLE

La troupe suisse ELMIGER qui chaque soir tient l'auditoire sous le charme des chansons nationales de notre pays, donnera une huitaine seulement ses concerts à la Brasserie de la Métropole. Puisse chaque famille avoir le plaisir d'écouter nos compatriotes, et par leurs entraînantes mélodies passer quelques jolies soirées. Willioh.

Advertisement for F. Jelmoli, Zurich, selling fabrics and goods. Text: Etoffes pour Dames et Messieurs depuis 85 c. à 15 fr. par mètre. Toileries coton, tous les genres, dep. 14 c. par mètre. Couvertures de lit et de détail, dep. 1 fr. 55 à 30 fr. par pièce. Nappages, Serviettes, Essuie-mains, pur fil. Toile pur fil, toutes les largeurs, dep. 55 c. par mètre. — Echantillons à qui demande franco. —

ANEMIE - CHLOROSE

M. le Dr Meyer à Rotenbourg, à Fulda écrit: «J'ai prescrit l'hématogène du Dr-méd. Hommel à une jeune dame qui, malgré tous les remèdes ordinaires, souffrait depuis plusieurs mois de la chlorose à un haut degré. L'effet a été réellement extraordinaire. En peu de temps toutes les douleurs avaient disparu, l'état de santé de la jeune dame était redevenu florissant et elle put se considérer comme parfaitement guérie. Je vous suis très reconnaissant et je n'emploierai désormais que votre préparation dans tous les cas de chlorose.» Dans toutes les pharmacies. 13

A une sceptique

Vous avez beau dire et beau faire, Vous pousserez des ah! des oh! Quand vous respirerez, ma chère, Le suave parfum du Savon du Congo! Luce Bocneuf, au Savonnier Victor Vaissier.

L'IMPARTIAL est en vente dès 7 1/2 heures du soir, à l'Épicerie Anthoine, rue du Nord 157. — 5 c. le numéro.

Imprimerie A. COURVOISIER Chaux-de-Fonds

# PHOTOGRAPHIE

## H. REHMANN LA CHAUX-DE-FONDS

Spécialité de  
**GRANDS PORTRAITS**  
d'après n'importe quelle photographie.

SIX MÉDAILLES  
Vienne 1891, Chaux-de-Fonds 1873 et  
1891, Paris 1875, Genève 1893,  
Milan 1894. 7303-35

### BANQUE FÉDÉRALE

(Société anonyme)  
Capital 25,000,000 francs versés.  
LA CHAUX-DE-FONDS  
COURS DES CHANGES, le 21 Septembre 1895

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur :

	Esc.	Cours
France		
Chèque Paris	2	100.00
Court et petits effets longs	2	100.02 1/2
3 mois) acc. françaises	2	100.10
3 mois) min. fr. 3000	2	100.15
Chèque min. L. 400	2	95.29 1/2
Madrid		
Court et petits effets longs	2	95.28
3 mois) acc. anglaises	2	95.32 1/2
3 mois) min. L. 400	2	95.35
Chèque Berlin, Francfort	2	123.78 1/2
Allemagne		
Court et petits effets longs	2	123.78 1/2
3 mois) accept. allemandes	2	123.80
3 mois) min. M. 3000	2	123.81 1/2
Chèque Gènes, Milan, Turin	2	95.15
Italie		
Court et petits effets longs	2	95.15
3 mois) 4 chiffres	2	95.80
3 mois) 4 chiffres	2	95.40
Belgique		
Chèque Bruxelles, Anvers	2 1/2	100.—
3 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	2 1/2	100.15
Mos. acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	2 1/2	100.—
Autriche		
Chèque et court	2 1/2	208.15
3 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	2 1/2	208.40
Amsterdam		
Mos. acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	2 1/2	208.15
Chèque et court	2 1/2	209.70
Vienne		
Petits effets longs	2	209.70
3 à 3 mois, 4 chiffres	2	209.80
Suisse		
Jusqu'à 4 mois	2	pair
Billets de banque français	net	99.90
" allemands		123.67 1/2
" russes		2.68
" autrichiens		209.40
" anglais		25.26
" italiens		95.—
Rapports d'or		100.05
Souverains		25.22 1/2
Fibres de 20 mark		24.78

### Avis officiels DE LA Commune de la CHAUX-DE-FONDS AVIS

Les propriétaires de maisons situées dans la circonscription communale, sont prévenus que les inspecteurs de la Commission du feu feront incessamment la contre-visite des maisons.  
Ceux qui n'auront pas exécuté les ordres que leur a signifiés le Conseil communal, seront déferés, sans nouvelle inspection, au juge compétent.  
12451 Commission du feu.

### PIERRISTES

Un grand nombre de pierristes sont demandés pour rubis et grenats. Travail assuré et bien rétribué. Ouvrage livré à domicile. — S'adresser à M. G. Geissler, à la Neuveville. (H-4172-Y)  
A la même adresse, on demande au plus vite un bon contre-maitre grandisseur.  
12401-1

### Ch. Zellweger

Professeur de musique  
33, Rue de l'Hôtel-de-Ville 33  
et Rue de Gibraltar 2.  
Leçons de violon, clarinette, contrebasse. Théorie, solfège, harmonie élémentaire, etc. 12426-1

### Demoiselle française

trouverait place comme pensionnaire dans une bonne famille bourgeoise pour apprendre la langue, la lingerie et le repassage. On parle bon allemand. Leçons. Conditions favorables. — Adresser les offres à M. A. Steiger, Hirschengraben 50, Lucerne. (T-1943-L) 12562-1

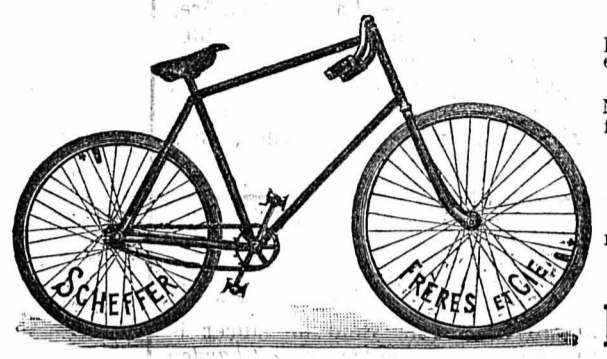
### Horlogerie

Un fabricant d'horlogerie demande à entrer en relations avec une maison qui lui fournirait boîtes et mouvements en petites et grandes pièces à clef ou remontoir cylindre.  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.  
DÉTAIL DÉTAIL  
**Montres**  
Fabrication spéciale de montres en or, argent, métal et acier, pour la vente au détail. 4668-57  
Marche et réglage garantis 2 ans.  
BEAU CHOIX. — PRIX AVANTAGEUX  
Gustave PERRENOUD  
FABRICANT  
Rue Jaquet-Droz 45, la Chaux-de-Fonds.

### CADRANS

Pour cause de départ, à vendre un atelier pour la fabrication des cadrans émail, très bien outillé (y compris une machine à décalquer avec le procédé) et jouissant d'une bonne clientèle. — S'adresser sous chiffres R. K. 12494, au bureau de l'IMPARTIAL. 12494-1  
**MOUVEMENTS.** A vendre des mouvements 11 1/2, 11 3/4 et 12 1/2 lig., échappements et moyennes faits, bonne qualité. 12524-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

## Fabrique suisse de VELOCIPÈDES SCHEFFER Frères & Cie, COURFAIVRE (Jura bernois).



Notre fabrique installée avec les derniers perfectionnements, peut rivaliser déjà avantageusement avec les premières marques étrangères. H-5671-1  
**Modèles nouveaux, solidité et roulement incomparables. Nos nouveaux moyeux anti-poussiéreux, brevetés, sont fort appréciés des vrais amateurs de sport. 12376-1**  
**Accessoires pour vélos en tous genres. Atelier spécial de réparations.**  
Prix de fin de saison, exceptionnellement avantageux. — Pour tous renseignements, s'adresser à nos agents ou directement en fabrique.  
A LA CHAUX-DE-FONDS, à notre représentant et dépositaire:  
**M. S. VURPILLAT, Premier Mars 15.**

**5 % ESCOMPTE 5 %**

## GUINAND & DUPUIS

4, Place Neuve 4,  
LA CHAUX-DE-FONDS  
(Ancienne Maison OSCAR NICOLET).

SAINDOUX de porc, le kilo Fr. 1.00  
BEURRE fondu, le demi-kilo Fr. 1.25  
CEUFS frais, tous les jours.  
FROMAGE extra du Jura, le 1/2 kilo Fr. 1.  
FROMAGE LIMBOURG, 70 c.

MALAGA ouvert, le litre Fr. 1.35  
VERMOUTH ouvert, > Fr. 0.85  
MUSCAT ouvert, > Fr. 1.10  
KUMMEL de Hollande, le lit. Fr. 1.90  
ANISSETTE de Bordeaux, > Fr. 1.90  
GENTIANE pure 1878, > Fr. 5.00

Fromage Dessert, Serviettes de Genève, 25 c. pièce

## VIN ROUGE

Garanti naturel,  
à 30, 35, 40 c., etc., le Litre.  
H-12691-2

### Lait stérilisé

des  
**ALPES BERNOISES**

Meilleur lait pour les enfants en bas âge, recommandé par les sommités médicales et apprécié pour son goût exquis par les personnes mises au régime du lait. H-88-Y 643-7  
Exiger la marque de l'Ours.  
Le facon d'un litre, 55 c., les 6 décililitres, 40 c. et les 3 décil., 25 c., sans verre. — En vente dans toutes les pharmacies et notre excellente Crème stérilisée chez M. G.-E. DOUILLOT, à la Chaux-de-Fonds.

**Favorisez l'Industrie du Pays!**  
Fabrication à façon des véritables DRAPS et MILAINES du pays, Cheviots, etc., etc. Vente au détail des Draps, Milaines pour hommes et pour dames, Laines à tricoter. — Se recommande, H-7747-N 11732-18  
**Gygax-Vioget, fabricant, FILATURE de BOUDRY**

58 Récompenses, dont 17 Diplômes d'honneur. 16 Médailles d'or, etc.  
55 années de succès

## ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires et le seul véritable. Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête; contre la dysenterie et la cholérine. Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif et assainissent l'eau. 7199-1  
Excellent aussi pour les dents, la bouche et les soins de la Toilette.  
Refuser les imitations.  
**Exiger le nom DE RICQLÈS**

## Tuyaux en Ciment

Grand dépôt de Tuyaux en ciment, première qualité, de la maison Brunschwyler & Herzog, de Berne. PRIX DE FABRIQUE. 12674-19  
**S. BRUNSCHWYLER, rue de la Serre 40.**  
Entreprise à forfait de Canaux et Egoûts en tous genres.

Der beredte Franzose. Eine Anleitung in sehr kurzer Zeit, ohne Hilfe eines Lehrers, leicht und richtig französisch lesen und sprechen zu lernen. — Praktisches Hilfsbuch für alle, welche in der französischen Umgangssprache schnelle und sichere Fortschritte machen wollen. — Neunzehnte stark vermehrte Auflage.  
Preis: Fr. 1.20.  
PAPETERIE A. COURVOISIER, 1, Rue du Marché 1.

En préparation :  
**Annuaire des Adresses Chaux-de-Fonds-Loche**  
Nouvelle édition 1896.  
Editeur: A. MARIDOR, rue Léopold 12060-2  
Robert 2 a.

### Krebs-Gygax

Schaffhouse.

A chaque instant surgissent de nouveaux  
**Appareils de reproduction**  
sous autant de noms divers, aussi ronflants que possible, ils promettent tous de véritables miracles.  
Comme un météore apparaît la  
**Nouvelle invention**  
pour disparaître tout aussi promptement. Seul le véritable hectographe est devenu est restera encore de longues années le meilleur et le plus simple des appareils de reproduction. Prospectus gratis et franco sur demande à 8270-10  
Krebs-Gygax, Schaffhouse.

**NOUVEAU: Extrait de malt créosoté**  
employé avec grand succès contre la phthisie pulmonaire.

**EXTRAITS DE MALT DU DR. WANDER**

Dans toutes les pharmacies. — Prospectus gratuits.

Extrait de malt chimiquement pur. Employé avec succès comme expectorant et antiglaireux dans les affections des voies respiratoires. Ferrugineux. Très efficace contre la faiblesse, l'anémie, la chlorose, le manque d'appétit, etc. — Anquinquina. Contre la Coqueluche. Guérison presque toujours certaine. — Au phosphate de chaux. Excellente préparation contre le rachitisme, la faiblesse et mollesse chez les enfants. Extrait de malt avec pepsine et diastase. Stimule l'appétit et facilite la digest. — Sucre de malt et bonbons de malt. Précieux contre la toux, l'enrouement, les glaires.

**NOUVEAU: EXTRAIT DE MALT**  
à l'huile de foie de morue (peptonisé). Préparation extrêmement nutritive et facile à digérer.

### Café homéopathique

Reçu un nouvel envoi de café homéopathique de Fribourg (Bade), à 70 cent. le kilo. 12347-1  
Au magasin de Consommation chez  
**D. HIRSIG**  
7, RUE DU VERSOIX, 7

### RAISINS DU VALAIS

Caisses de 5 kilos, franco à 4 fr. 50. 12200-5 T-1930-L F. de Sépibus, Sion.

## SCHOCOLAT SUCHARD

Médaille à l'Exposition universelle de Chicago. 13020-3

**Diamant.** On peut percer plus de 200 cadrans à l'heure avec le diamant à facettes Plus de casuel. Avantage indiscutable. Références à disposition. Vente de brillants pour la joaillerie et bijouterie. — Seul fournisseur, M. Nicole-Humbert, rue de la Balance 5. 12523-10

### SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

du district de la Chaux-de-Fonds.  
**TIRAGE de la LOTERIE**  
le 2 OCTOBRE 1895, à l'Hôtel de l'Ours, la Chaux-de-Fonds. 12059-5

### Aux amateurs de découpages SUR BOIS

Je viens de recevoir rue de la Demoiselle 23, au 2<sup>e</sup> étage, un beau et grand choix de bois de découpages, tels que : Noyer, Erable, Poirier, ainsi qu'une belle collection de dessins Amati, Fumel, Barrelli et Lorin et d'excellentes scies. Le tout à des prix modérés. 12274-8  
Se recommande, **Georges Dubois.**

### La BAGUE médico-galvanique Raspail

la seule destinée, par sa composition spéciale, pour décomposer et éliminer les poisons qui circulent sur les nerfs, a rendu de tels services, qu'elle est aujourd'hui recherchée comme le seul remède simple employé avec le plus grand succès contre les névralgies, les affections nerveuses, les rhumatismes, l'intoxication mercurelle, etc.  
Bague simple ou double courant (similor). — Bague blanche double courant, plaquette argent (forte). Prix, 3 fr. — Solidité garantie.  
Seuls dépôts : CHAUX-DE-FONDS, M. Jules BOCH, Objets d'Art; NEUCHÂTEL, M. Pascal Mario, horloger, ou écrire au Dépôt général, M. BRESSLER, à Florissant près Genève, qui envoie contre remboursements. 9409-14  
Point d'autres dépôts.  
Se méfier des contrefaçons.

Si vous voulez un potage délicieux, demandez les  
**Potages à la minute MAGGI**  
richement assortis à 10 cts la tablette pour deux bons potages, chez Mme Marie Gutmann, rue St-Pierre 10. 12751-1

## FROMAGES

Reçu les nouveaux fromages de Bellelay, Emmenthal, Limbourg, Vacherin  
Au Magasin de Consommation chez 12327-1  
**D. HIRSIG**  
7, RUE DU VERSOIX 7.

### Vente de mobilier

de gré à gré.

Plusieurs lits complets. Tables et chaises. Lavabos et tables de nuit. Commodes et canapé. Grandes glaces, armoire. Mobilier de café. 12256-6  
Balance et objets divers. Lingerie et rideaux.  
Bureau RUEGGER, Léop. Robert 6.

LESSIVE L'AGLE

Le meilleur produit connu pour le blanchissage du linge. Médaille et Diplôme, Yverdon 1894. — En vente partout. H-42343-L 13556-8  
GONET Frères, Fabricants, Morges

### A LOUER

à partir du 5 Octobre, rue D. JeanRichard 28, un joli logement de deux chambres, cuisine et dépendances. Buanderie dans la maison.  
A louer de suite ou plus tard, rue Léopold Robert 4, un logement de cinq chambres, cuisine et dépendances. L'appartement serait remis à neuf.  
A louer pour St-Martin, dans la même maison, un appartement de deux chambres, cuisine et dépendances. Concierge dans la maison.  
S'adresser à M. U. Sandoz-Robert, Boulevard du Petit-Château 12. 12752-3

## 10,000 FR.

sont à prêter contre bonne garantie hypothécaire. — S'adresser chez M. F.-A. Delachaux, notaire, rue du Nord 69. 12201-2 H-3187 C

# L'IMPARTIAL

## SUPPLÉMENT AU N° 4542

### HAUTE NOUVEAUTÉ ! Avis aux fumeurs

Demandez dans tous les principaux magasins de tabacs

#### L'Étincelle

cigares et cigarettes s'allumant d'eux-mêmes par procédé patenté.

**Avantages :** Ces cigares et cigarettes suppriment l'emploi des allumettes et s'allument par les plus gros vents. Ces produits sont garantis ne donner ni mauvais goût, ni mauvaise odeur et peuvent se fumer en toute confiance. Exiger dans chaque boîte de cigarettes le mode d'emploi servant de prime. (M-7291-z)

Pour le gros, s'adresser **V. DUROUVENOUZ**, seul fabricant et inventeur, Genève. 4752-5

Les 14540-15

#### Suppositoires à la Glycerine

préparés à la Pharmacie de la Grand'Rue, GENEVE, sont d'un emploi facile et d'un effet sûr et rapide contre la

#### Constipation

Prix de la boîte de dix pièces : pour enfants fr. 1.50, pour adultes fr. 2 et fr. 2.50. — En vente dans toutes les pharmacies de la Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que dans les pharmacies Bauler et Guehardt, à Neuchâtel, Chopard, à Couvet, Chapuis, aux Ponts et à Boudry, Borel, à Fontaines.

### BOUCHONS LIÈGE

Reçu une quantité de bouchons, qualité garantie, à 15 fr. le mille, par cinq mille 5% d'escompte.

Suif de cave, Bouche-bouteilles, Tabliers de caviste, à 2 fr. 50.

Chez 12345-1

#### D. HIRSIG

7, Rue du Versoix, 7

**Lait.** On donne toujours du lait de chèvre et de vache, rue de la Paix 90. 12619-2

A la même adresse, pour les propriétaires de chèvres il y a un bouc à disposition.

#### A louer

pour Saint-Martin 1895 ou époque à convenir.

**Bel-Air 25 c.** Un logement de 3 pièces et dépendances. 12071-5\*

**Boulevard de la Capitaine 8.** Un logement de 2 pièces et dépendances. 12072

**Progrès 7.** Un local à usage d'entrepôt, cuisine ouvrière, etc. 12073

S'adresser chez M. F.-A. Delachaux, notaire, rue du Nord 69. 12074

#### A LOUER

MM. OTTONE & NOVARINI, propriétaires, ont encore à louer pour St-Georges (prochaine 1896) ou avant, quelques magnifiques appartements très confortables de 4, 5, 6 et 8 pièces, dans le bâtiment qu'ils construisent à la rue Léopold Robert 58, ainsi que de beaux magasins au rez-de-chaussée, avec grandes devantures. L'un d'eux formera l'angle des rues Léopold Robert et du Balancier, avec entrées de chaque côté. 8861-28\*

Adresser les offres à M. Ch. Barbier, notaire, rue de la Paix 19, ou à M. C.-J. Ottone, entrepreneur, rue du Parc 71.

#### A LOUER

de suite ou pour St-Martin prochaine

Un logement au 4<sup>e</sup> étage, 3 pièces, cuisine et corridor fermé, avec dépendances.

Un magasin avec petit appartement. S'adresser au Magasin de Papiers peints, rue Jaquet-Droz 39, Chaux-de-Fonds. 10719-13\*

#### A remettre

à BIENNE pour cas imprévu un MAGASIN ayant une grande vitrine, avec arrière-chambre. Par sa situation au centre de la ville et des affaires, il conviendrait à tout genre de commerce.

Pour traiter, prière de s'adresser à M. J. Montavon-Liomon, fournitures d'horlogerie, Bienne. 7976-30\*

## Les Magasins du GRAND BAZAR PARISIEN

Rue Léopold Robert 46, et

Succursale, place Neuve et rue Neuve 2

SERONT FERMÉS les 19, 20 et 28 SEPTEMBRE, jusqu'à 6 1/2 heures du soir

#### USINE à GAZ

#### Avis aux Propriétaires de Maisons

Dès ce jour :

Introduction gratuite du Gaz dans les maisons situées à moins de 20 mètres de la conduite maîtresse.

Fourniture gratuite du robinet d'arrêt à la cave. 11296-13

Grand rabais sur les frais d'installation de la colonne montante.

Demandez des renseignements à l'Usine à Gaz.

Chaux-de-Fonds, le 20 Août 1895.

Direction du Gaz et des Eaux.

### VIN de VIAL

**TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT**

Le TONIQUE le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates.



Au QUINA  
SUC DE VIANDE  
PHOSPHATE de CHAUX

Composé des substances indispensables à la formation de la chair musculaire et des systèmes nerveux et osseux.

Le VIN DE VIAL est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre Anémie, Chlorose, Phtisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité résultant de la vieillesse, longues convalescences et tout état de langueur et d'amaigrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON.

#### Spécialités d'OIGNONS à FLEURS

Jacinthes	le cent	la pièce
Simple ou doubles, mélange par couleur séparée,	Fr. 20	25 cent.
En 50 variétés avec noms et couleurs, belles,	Fr. 40	50 cent.
En 25 variétés avec noms et couleurs, extra nouveauté,	Fr. 70	80 cent.

Tulipes	le cent	la pièce
Simple hâtives, en 25 variétés,	Fr. 10	15 cent.
Double hâtives, en 25 variétés,	Fr. 12	15 cent.
Simple tardives panachées en mélange,	Fr. 10	15 cent.
Simple ou doubles, en mélange de toutes les couleurs,	Fr. 8	10 cent.

Narcisses, Jonquilles, Renoncules, Anémones, Fritillaires, Friesia, Glaïeuls, Iris, Lis, Perce-neige, Scilles, etc., au mieux.

Prix-courant franco et gratis chez 12069-5

#### Gustave HOCH, Chaux-de-Fonds

11, - Rue Neuve - 11.

Chacun a eu l'occasion de voir les beaux résultats des massifs que j'avais fournis les deux années précédentes à Mme Vve Léon Schmidt, r. de la Demoiselle 35.

#### IMPORTATION DIRECTE HUNZIKER & Cie, à BERNE



### Thés mélangés

reconnus supérieurs

en paquets de 1/16, 1/8, 1/4, 1/2 kilos.

Exiger la marque ci-contre sur tous nos emballages.

Marques suivantes :

Verte : Souchong supérieur	le 1/2 kilo	Fr. 2 40
Bleue : Thé de famille		» 3 20
Jaune : Mélange anglais		» 4 —
Rouge : Mélange russe		» 4 80

En vente dans toutes les bonnes épiceries et drogueries. 783-10

### L'HELVETIA

Compagnie suisse d'Assurances contre l'incendie Saint-Gall

(Capital social : 10,000,000 de francs)

se charge de toute sorte d'assurances contre l'incendie à des primes fixes et modiques.

Pour tous les renseignements nécessaires, s'adresser à

MM. Marti & Camenzind, agents principaux, rue Purry 8, à Neuchâtel, et à

MM. Edouard Perrochet, avocat, rue Léopold Robert 31, à la Chaux-de-Fonds ;

Edouard Houriet, négociant, Grand'Rue 157, au Locle ;

Eugène Rosset, sous-agent, au Locle. 1865-4

### HOMEOPATHIE

M. L. JAQUES, ancien missionnaire, informe les personnes qui désirent recourir à l'Homéopathie, qu'il reçoit chaque semaine le mardi, au LOCLE, Reques 12, chez Mlle A. Perranoud, de 1 1/2 à 4 h. Le mercredi, à la CHAUX-DE-FONDS, Hôtel de la Balance, de 1 à 4 h. Adresse : NEUCHÂTEL, faubourg de l'Hôpital 36. 11418-10

#### Grandes enchères publiques de bétail et entrain de labourage, aux Grandes-Crosettes (Chaux-de-Fonds)

Pour cause de cessation de culture, M. ALEXANDRE MARTIN, agriculteur, aux Grandes-Crosettes 7, près la Chaux-de-Fonds (propriété Vuille-Rosselet), fera vendre aux enchères publiques devant son domicile, le lundi 23 Septembre 1895, dès 1 h. après midi :

Deux vaches laitières, dont huit prêtes à vêler, treize génisses, dont quatre prêtes à vêler, deux élèves de trois mois, un taureau, un poulain de 18 mois, huit poules, un coq, deux charrs à pont, trois charrs à échelles, un char à ressorts, un char à brecettes, deux tombeaux, un brack à six places, deux harnais à l'anglaise, un collier, un concasseur, un hache-paille, une charrue, une herse, un gros et un petit vans, deux avaloirs neufs avec guides et brides, seillons, toulons, clochettes et matériel agricole dont on supprime le détail.

Conditions : Quatre mois de terme pour le paiement des échutes supérieures à 20 fr., moyennant garants solidaires domiciliés dans le canton de Neuchâtel. — Au comptant, 2% d'escompte.

La Chaux-de-Fonds, le 16 Sept. 1895.

Le Greffier de Paix, G. HENRIOD.

12449-1

#### Appartements à louer

De suite ;  
Neuve 6. De suite ou pour le 11 novembre prochain, un beau logement de 4 pièces, cuisines et dépendances, corridor fermé ; bien exposé au soleil. 8964-25\*

A louer pour Saint-Martin :

Balance 12. Un beau logement de 4 pièces, corridor fermé, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. 9896-18

S'adresser à l'Etude  
**A. Monnier, avocat**  
Rue Neuve 6 (entrée par la Place du Marché).

#### A vendre

une bicyclette anglaise usagée, une boîte à musique jouant huit airs, un grand-livre recouvert en toile, coins renforcés, 250 feuilles, 46 cm. sur 30. S'adresser rue de la Demoiselle 100, au 1<sup>er</sup> étage. 11592-8\*

#### Demandez toujours CHICORÉE OPLIGER

en boîtes illustrées et emballages divers, ainsi que les spécialités : (M-6651-z) 3780-2

Véritable caté de santé.  
Caté de gland.  
Caté de figue.  
Essence de café.

Emballage élégant. Qualité n° 1.

#### Pour cas imprévu,

à louer pour le 11 novembre 1895, un bel APPARTEMENT au 2<sup>e</sup> étage de la maison rue du Doubs 67, composé de cinq pièces avec balcon, alcôve, chambre à baign, lessiverie et part au jardin. S'adresser au notaire Charles Barbier, rue de la Paix 19. 12261-2

#### A vendre ou à louer

Occasion exceptionnelle ! Un commerce en pleine prospérité, dans une excellente situation, à 5 minutes d'une grande gare, est à remettre ou à vendre. Le propriétaire de l'immeuble, depuis plus de 30 ans à la tête d'un commerce prospère, désire se retirer des affaires et ferait à un homme énergique et entreprenant des conditions très favorables. S'adresser franco sous Z. Z. 12453, au bureau de l'IMPARTIAL. 12453-3

### MALADIES DES YEUX

Consultations du D<sup>r</sup> VERREY, rue Léopold Robert 47, à la CHAUX-DE-FONDS, tous les MERCREDI de 8 à 6 heures après midi. 7210-70

CLINIQUE pour traitements et opérations, Route d'Ouchy, LAUSANNE.

#### Mesdames !

faites s. v. p. un essai du 3761-7

#### Savon de lis de Bergmann

Bergmann & Co, Zurich (Marque déposée : DEUX MINEURS). C'est le meilleur savon contre les taches de rousseur et pour obtenir un teint fin, blanc et rose. En dépôt à 75 cent. le morceau, chez M. Salomon Weill, coiffeur.

#### Emprunt

Une personne de parfaite honorabilité, ayant un commerce prospère, demande à emprunter une somme de 3 à 4000 fr. au 6%, contre garanties hypothécaires. — S'adresser sous initiales A. T. 12495, au bureau de l'IMPARTIAL. 12495-1

#### Dames velues

en 5 minutes le Dépilatoire des Créoles vous débarrasse des poils follets. 4958-3

Aucun danger pour la santé 2 fr. 50 contre remboursement.

L. WIRZ, coiffeur, LAUSANNE

Rein ohne jede Beimischung zu gebrauchen!

Homöop. Gesundheits-Caffee nach D<sup>r</sup> F. KATSCHE, acht weno mit Marke KAFFEEMÜHLE und FIRMA

Pharm. Fränk. Sohn Ludwigsburg etc. Basel, Mailand, Linz, Komtau, Kaschau, Agram, Bukarest

zu haben in den APOTHEKEN u. SPEZEREIEN. HDLGN. 9793-32

### MAGASIN à REMETTRE

A remettre de suite un magasin bien situé à NEUCHÂTEL, jolis articles, vente agréable et peu de reprise. 11747-10\* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

#### A louer

de suite ou époque à convenir, à la rue Léopold Robert, un APPARTEMENT de 5 pièces, au 2<sup>e</sup> étage. Prix modique. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7713-32\*

#### CAFÉ A REMETTRE

Pour cas imprévu, à remettre à Chaux-de-Fonds un café-restaurant bien achalandé et avec billard. 12522-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

#### MAGASIN

A louer pour St-Georges 1896, un grand magasin avec logement. Situation centrale. 12089-7\* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

#### Vente d'une maison

A vendre, à 15 minutes de Thoun, sur la route de Steffisbourg, une jolie maison neuve avec trois appartements, jardin ; eau près de la maison. — S'adresser à M. Rychiger, horloger, à Steffisbourg. 12496-3

#### Gants

sont nettoyés chimiquement à 30 et 40 cent. la paire. Teints en noir, 60 cent.

#### Teinturerie Bayer

21, RUE DU COLLÈGE, 21 6151-7

#### 28, Rue Léopold Robert 28

A LOUER pour le 23 avril 1896, le rez-de-chaussée : trois chambres, cuisine et dépendances. Convientrait très bien pour BUREAUX. S'adresser dans la maison, au troisième étage. 10553-7\*

**Bulletin de droit usuel.**

**Droit civil. — Droit administratif. — Droit commercial et industriel. — Droit pénal. — Procédure. — Lois spéciales.**

**X. Z.** — Les créances entrées dans un compte-courant perdent leur individualité; elles forment dorénavant un ensemble d'articles de crédit et de débit dont la comparaison permettra, lors de la clôture du compte, de fixer le solde dû par l'une des parties. Ce solde exigible constitue seul une dette véritable.

**F. C.** — L'article 704 du Code civil est ainsi conçu : L'époux ne pourra disposer par contrat de mariage en faveur de l'autre époux que de la quotité de ses biens dont la loi lui permet de disposer; il ne pourra disposer que de la moitié de cette quotité, s'il a des enfants d'un précédent mariage.

De ST. GEORGES.

Il sera répondu par la voie du Bulletin à toutes les questions posées par lettre à M. de St Georges, Bureau de l'Impartial. Pour réponse particulière joindre 50 centimes en timbres-poste.

**NOTA.** — Toute correspondance demandant une réponse dans le bulletin du samedi, doit parvenir au Bureau de l'IMPARTIAL le jeudi au plus tard.

**Le sac à surprises**

(Boutade)

On ne devrait jamais tenter la fortune deux fois. Cette proposition, qui fait sourire dédaigneusement les persévérants et les opiniâtres, renferme l'expérience condensée des vingt-huit années de ma vie. Si j'avais eu pour marraine une de ces fées bienveillantes qui dotaient leurs filleuls de tout ce dont ils devaient avoir besoin plus tard, nul doute que, se penchant sur mon berceau, elle n'eût murmuré à mon oreille : « Garde-toi en tout d'une seconde tentative ».

Cet avertissement m'eût préservé de bien des déboires et j'eusse pu jouir d'une part modeste de bonheur et de succès sous tous les rapports. Au contraire, ignorant absolument le rôle malheureux que devait jouer dans mon existence le nombre deux, je n'hésitais pas à tenter un second effort quand le premier résultat ne me satisfaisait que médiocrement et chaque fois j'avais l'occasion de le regretter.

Cependant, à défaut de la fée, un petit incident aurait pu m'instruire si j'avais été le moins du monde superstitieux. J'avais sept ans et je me contentais d'apprendre chaque jour une colonne de mots dans mon petit vocabulaire et quatre vers dans mon recueil de poésies, quand j'eus l'occasion de faire une petite incursion dans le domaine de la philosophie.

— Vous ne savez pas, nous dit un matin un de mes petits camarades, perché sur le mur qui entoure la terrasse du collège, on organise une vente et il y aura quelque chose pour les enfants.

— Quoi donc ? s'écrièrent en chœur les auditeurs suspendus à ses lèvres.

— Un sac à surprises, c'est maman qui me l'a dit.

— Explique-nous ce que c'est.  
— Les dames mettront dans un grand sac une quantité de petits paquets bien ficelés et, en payant dix centimes, chaque gamin aura le droit de prendre un de ces paquets.

— Les gamins seulement ? Et les petites filles ?

— Oh ! elles pourront venir aussi ; on ne voudrait pas leur refuser ce plaisir, répondit l'orateur d'un ton peu galant. Vous verrez les jolies choses qu'il y aura pour deux sous.

— Nomme-nous-en quelques-unes ?  
— Je ne sais pas exactement, il y aura des jouets, des bonbons, en un mot, des surprises.

Une semaine nous séparait de ce moment désiré et il serait difficile d'énumérer les conjectures de nos cerveaux enfantins. Enfin le grand jour se lève, et, avant la cloche de huit heures, tous les écoliers se rassemblent devant le collège, se montrant l'un à l'autre la pièce de monnaie que la générosité paternelle permet de consacrer au sac mystérieux. Pour ma part, je n'avais rien à exhiber ; ma mère, qui voulait m'épargner un sujet continu de distractions pendant les leçons de la matinée, avait promis de me donner de l'argent à dix heures seulement, au sortir de la classe ; c'était, du reste, à ce moment que devait s'ouvrir la vente.

L'horloge du clocher sonnait son dixième coup que déjà je parcourais les rues du village au grand galop, impatient de savoir ce que me réservait la chance. Au retour, je rejoignis quelques camarades qui avaient tiré des objets aussi jolis que variés : petites boîtes, triandises, boutons de manchettes, coquillages. Il y en avait un qui montrait avec vanité une bague ornée d'une pierre

bleue ; un autre avait trouvé dans son paquet un pain d'épices et... une pièce de dix centimes qui lui avait valu à son tour un petit écureuil en drap avec une queue de fourrure.

On se représente ma joyeuse impatience à la pensée que j'allais plonger la main dans ces trésors inépuisables et m'approprier peut-être quelque chose de plus joli que ce qui enchantait tous mes petits compagnons d'études. Avec une certaine émotion, je donne ma pièce de deux sous et le sac s'ouvre devant moi. Par une fente qui rendait impossible toute indiscretion, je passe mon bras et saisis consciencieusement le premier paquet que rencontrent mes doigts, un paquet long, droit, même qui évidemment ne ressemblait à aucun de ceux qui étaient déjà sortis. On se presse curieusement autour de moi, je délie la ficelle, enlève le papier et un bruyant éclat de rire vient accentuer mon dépit ; j'avais dans la main deux crayons, l'un rouge, l'autre vert.

Trop fier pour laisser voir ma déception à mes amis dont l'intérêt, d'ailleurs, se portait d'un autre côté, je m'enfuis à la maison où ma mère m'attendait souriante, certaine d'apprendre que la fortune m'avait été favorable. Les lèvres serrées, je lui montre les crayons, puis, vaincu, je me jette en pleurant dans ses bras. En vain, elle me répète que je ne suis pas mal partagé du tout, que mon lot est digne d'envie, que j'ai là de quoi écrire pendant des années, que, dans tous les cas, on m'en a donné pour mon argent... toutes raisons qui m'irritent au lieu de me calmer.

— Une belle surprise, cela ! m'écriai-je en sanglotant toujours, une belle surprise ! C'est très mal d'attraper ainsi les enfants... La loi devrait défendre de mettre des choses utiles dans un sac à surprises... c'est indigne ! Et dans mon désespoir, je cherchais à briser les objets de mon ressentiment.

— Sais-tu, dit ma mère pour me consoler, vends-les-moi et tu iras tirer de nouveau, comme si rien n'était arrivé.

— Oh ! non, certes, pour faire sortir deux autres crayons ou deux porte-plume d'un sou ! Quand j'ai besoin d'une fourniture d'école, je l'achète au magasin, il est inutile de la faire passer par un sac à surprises !

Toutefois, quand j'eus versé toutes mes larmes, je m'apaisai peu à peu et je consentis à risquer une seconde pièce de dix centimes, mais pas avant le dîner ; de cette manière, je me donnais le temps d'oublier.

Quelques heures plus tard, à ma démarche insouciant et dégagée, personne n'eût soupçonné mon amère déception de la matinée. J'atteignis la salle de la vente quelques secondes avant l'heure de la rentrée en classe, et j'avais à peine acquis le droit de prendre un objet dans le sac que la cloche de l'école retentit, ne me laissant que le temps de glisser à la hâte mon lot dans ma poche.

La leçon me parut interminable et à plus d'une reprise je cédai à la tentation de tâter un peu mon paquet, tout en suivant dans le livre les mots que lisaient mes amis. « Cette fois je ne serai pas trompé », pensais-je ; il était soigneusement enveloppé, de forme rectangulaire, et bien que rien ne m'en fit deviner le contenu, il ne me paraissait nullement suspect ; il renfermait peut-être une boîte de chocolat, un calepin... Le maître, qui venait de constater ma distraction m'appela à ce moment pour me faire lire à mon tour ; je ne sus naturellement pas où en était resté mon camarade et je m'attirai ainsi une réprimande. En temps ordinaire, j'y eusse été très sensible, mais dans des circonstances aussi exceptionnelles, l'instituteur me semblait cruel d'exiger une lecture d'un enfant qui venait de puiser dans le sac à surprises.

A quatre heures, instruit par l'expérience, je me mis à l'écart pour ouvrir mon paquet, jouissant à l'avance du moment où je pourrais brandir victorieusement le plus beau de tous les lots.

Hélas ! personne ne sut jamais rien, si ce n'est ma mère à qui je parlai en confidence de trois jolies carottes rouges, et les porcs du garde-barrière auxquels je les jetai avec l'indifférence d'un philosophe.

Cette fois le sac m'avait procuré une véritable surprise et j'aurais le courage d'en rire encore aujourd'hui, si mes succès de ce jour n'avaient été comme le type de ceux que je recueillis plus tard dans tous les domaines. Quand il fallut choisir une vocation, je me rappelai cette loi que j'avais invoquée dans mon désespoir enfantin et je voulus l'étudier pour être à même de la modifier un jour. Mes premiers examens dans cette voie furent peu brillants, les seconds lamentables et je me tournai vers la médecine. Je ne sais quelle espèce d'avocat je serais devenu, mais je n'ignore point que je suis loin d'être un médecin passable et je me suis demandé plus d'une fois ce qui a pu ensorceler le jury au point de l'amener à me croire digne du titre de docteur.

Je m'étais presque fiancé à l'âge de vingt-deux ans avec une modeste jeune fille que j'eusse certainement rendue heureuse et qui eût fait une excellente femme. Un jour, je me persuadai que le sentiment que j'éprouvais pour elle ne pouvait être de l'amour et je lui rendis sa parole. Deux ans plus tard, croyant avoir trouvé l'idéale, je m'engageai à une belle héritière qui me congédia ignominieusement à la veille de notre mariage, m'ôtant ainsi pour toujours le désir de sortir du célibat.

On me dira peut-être que je manque d'audace et que la troisième tentative eût probablement compensé mes deux premiers échecs. Hélas ! à ceux qui me donnent ce bienveillant conseil, je puis opposer une expérience écrasante.

Mon premier malade avait pris froid et il guérit, malgré mes soins, après avoir toussé pendant trois semaines.

Le second s'était luxé le bras et, en essayant tous les traitements à moi connus, je réussis à lui donner du rhumatisme sans remettre l'os en place.

Le troisième, — car je poussai la témérité jusqu'à répondre à l'appel d'une troisième personne, — le troisième, c'est un malade imaginaire qui se croyait atteint de la fièvre nerveuse. Ma cure eut un résultat imprévu : je parvins à lui faire contracter réellement cette maladie, sans toutefois pouvoir m'engager à le guérir tout de bon. Il est pour le moment sérieusement menacé et me répète vingt fois par jour que, s'il se remet, il ne me pardonnera jamais.

Je le comprends, le pauvre homme. A sa place, j'en ferais autant selon toute probabilité ; mais à la mienne, je suis bien malheureux et j'aurais besoin pour mon compte d'un réconfort ou, tout au moins, d'un bon conseil.

Peut-être qu'il ne m'en voudrait plus si fort, s'il connaissait l'histoire de ce malencontreux sac à surprises !

Max RERICK.

**Variété**

**A propos de journaux.**

Au Congrès de journalistes qui vient de se tenir à Heidelberg, il a été distribué aux congressistes un curieux souvenir. C'est un facsimile soigneusement exécuté du premier journal connu. Cette feuille vénérable fut publiée en 1609, à Strasbourg, par Jean Carolus, sous le titre suivant : « Relations de toutes les choses remarquables et mémorables qui peuvent se passer çà et là dans la haute et basse Allemagne, ainsi qu'en France, Italie, Ecosse, Angleterre, Espagne, Hongrie, Pologne, Transylvanie, Valachie, Moldavie, Turquie, durant cette année 1609. Toutes les nouvelles reçues seront imprimées aussi consciencieusement que possible. » Dans le premier numéro se trouve une lettre de Venise, datée du 4 septembre 1609, où la découverte de la lunette par Galilée est annoncée en ces termes : « Le gouvernement de ce pays a augmenté de cent couronnes la pension du signor Galilée de Florence, professeur à Padoue, parce qu'il a trouvé, grâce à son travail assidu, un instrument dans lequel on peut voir les lieux éloignés comme s'ils étaient dans le voisinage, tandis que les objets voisins y apparaissent beaucoup plus grands que s'ils étaient regardés à l'œil nu. » Cette *Lettre de Venise* unit l'intérêt à la brièveté : à ce double titre, elle mérite, aujourd'hui encore, d'être proposée comme modèle à tous les correspondants particuliers ou occasionnels.

A Paris, il se publie 2,000 journaux, lesquels font vivre à peu près 125,000 personnes.

Le typo, ouvrier habile, peut composer jusqu'à 45 ou 50 lignes à l'heure, mais la moyenne est de 30 à 35, c'est-à-dire — en caractère du corps 9 — de 1,200 à 1,500 lettres.

Au commencement du siècle, la meilleure presse manuelle tirait 400 exemplaires à l'heure ; le *New-York Herald* a maintenant des presses qui lui permettent d'imprimer, plier et couper, par heure, 48,000 exemplaires de 8 pages.

La dépense annuelle du *Figaro* est de 3 1/2 à 4 millions ; ce chiffre divisé par 365, donne environ 10,000 francs par jour ; 10,000 francs auxquels il faut faire face quand même et qui, à la différence du papier, presque négligeable, se trouvent pour n'importe quel tirage. Supposons un tirage à 80,000 exemplaires, ce qui est phénoménal pour un journal à 15 cent. : cela met à 12 1/2 cent. le prix de revient de chaque exemplaire. — Or, des 15 cent. que paye chaque acheteur, il en reste au moins six dans la poche des intermédiaires. Ainsi le plus favorisé des journaux perd sur chacun de ses clients et ne vit qu'au moyen de ses annonces. A Paris, le prix de la ligne d'annonce s'élevant souvent de 7 à 12 fr., il faut que l'annonce rapporte au journal 1000 à 2,000 francs par jour.

En 1891 — la 260<sup>e</sup> année du journalisme — on avait en France 3,180 feuilles pour les départements et 1,998 pour Paris.

En Allemagne, 5,500 feuilles périodiques, 800 quotidiennes. A Berlin, seulement 260.

Iles-Britanniques, 2,093 journaux.

Autriche-Hongrie, 1,200 à 1,500, dont 150 quotidiens. Belgique, 500. Espagne, 850. Russie, 900, sur lesquels 200 à St-Petersbourg et 75 à Moscou.

Suisse, 785 journaux : 211 français, 18 italiens, 3 romanches, 553 allemands.

Japon, 1,500 journaux. Etat-Unis, 15,000.

— Le *New-York Herald* a rapporté au fils de son fondateur, cent cinquante millions.

**CULTES A LA CHAUX-DE-FONDS**

Dimanche 22 septembre 1895

**Eglise nationale**

9 1/2 h. du matin. Prédication.  
11 h. » » Catéchisme.

**Salle du collège de l'Abeille**

9 1/2 h. du matin. Prédication.  
*Ecoles du dimanche* : 11 heures du matin, aux Collèges primaire et de l'Abeille.

**Eglise indépendante**

9 1/2 h. du matin. Prédication.  
11 h. » » Catéchisme.

**Chapelle de l'Oratoire**

9 1/2 h. du matin. Prédication.  
7 1/2 h. du soir. Méditation.  
*Ecoles du dimanche* : 11 heures du matin, au Vieux-Collège, à l'Oratoire et à la salle de la Croix-Bleue.

**Deutsche Kirche**

9 1/2 Uhr Vorm. Predigt.

**Chapelle morave (rue de l'Envers)**

10 h. du matin. Prédication.  
8 h. du soir. Ste-Gène.  
Jeudi 26 septembre. Vente.

**Eglise catholique chrétienne**

9 1/2 h. du matin. Culte liturgique. Sermon.  
10 1/2 h. » » Catéchisme.

**Eglise catholique romaine**

7 h. du matin. Messe basse.  
9 1/2 h. » » Office, sermon.  
1 1/2 h. après midi. Catéchisme.  
2 h. » » Vêpres et bénédiction.

**Eglise évangélique baptiste**

Rue de la Paix 45  
DIMANCHE  
9 1/2 h. du matin. Culte, Sainte-Cène le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>em</sup> dimanche du mois.  
8 h. du soir. Réunion d'évangélisation.  
MARDI  
8 1/2 h. du soir. Réunion d'évangélisation.  
VENDREDI  
8 1/2 h. du soir. Etude biblique.

**Société de tempérance de la Croix-Bleue**

(Rue du Progrès, 48)  
Samedi 21 sept. à 8 1/2 h. du soir. Réunion de prières.  
Dimanche 22 sept., à 8 h. du soir. Réunion d'évangélisation.  
Lundi 22 septembre, à 8 1/2 h. du soir. Réunion d'éducation mutuelle.  
Dienstag 24 September, Abends 8 1/2 Uhr : Deutsche Temperenzversammlung.  
Jeudi 26 septembre, à 8 1/2 h. du soir. Réunion d'étude biblique.

**Bischoff. Methodistenkirche**

EGLISE MÉTHODISTE (Rue du Progrès)  
9 1/2 Uhr Vormittags. Gottesdienst.  
11 h. » » Sonntagsschule.  
8 h. » » Abend. Gottesdienst.  
Mittwoch Abends, 8 1/2 Uhr, Bibel und Gebetsstunde  
Freitag, Abend, 8 1/2 Uhr, Männer und Jünglingsverein.

**Evangélisation populaire**

102, DEMOISELLE, 102  
10 h. du matin. Culte.  
11 h. — Ecole du dimanche.  
2 h. après midi. Réunion d'évangélisation.  
8 h. du soir. » »  
Lundi, 8 h. soir. » »  
Mardi, 8 1/2 h. soir. Etude biblique.  
Jeudi, 8 h. soir. Réunion d'évangélisation.

**Mission Evangélique**

Rue du Premier Mars, 11 A.  
10 heures du matin. Culte.  
11 h. » » Ecole du dimanche.  
2 1/2 h. après midi. Réunion d'évangélisation.  
8 heures du soir. » »  
Lundi, 8 h. soir. » »  
Mardi, 8 1/2 h. soir. Etude biblique et réunion de sanctification.  
Jeudi, 8 h. » Réunion d'évangélisation.

**Deutsche Evangelisation**

Sonntag : 11 Uhr Vorm. Sonntagsschule, Serre 41.  
» 4 » Nachm. Gottesdienst, Envers 87.  
Montag : Abens 8 1/2 Uhr. Jünglingsverein, Envers N° 80.  
Mittwoch : » 8 1/2 Uhr. Bibelstunde, Envers 80.

**Eglise adventiste**

(Rue du Temple Allemand 87)  
Samedi, 9 1/2 h. du matin. Culte.  
1 1/2 h. après midi. Etude biblique pour adultes et enfants.  
Mardi, 8 1/2 h. du soir. Réunion de prière et travail missionnaire.  
Vendredi, 8 1/2 h. du soir. Lecture biblique.

**Armée du Salut**

Rue de la Demoiselle 127  
7 h. et 10 h. du matin, réunion de sainteté.  
1 h. après-midi, culte des enfants.  
2 1/2 h. après-midi, réunion de louanges.  
8 h. soir, réunion de salut.  
Mardi à 8 1/2 h. soir, réunion de soldats.  
Vendredi à 8 1/2 h. soir, réunion de sanctification.  
Lundi, mercredi et jeudi, à 8 1/2 h. du soir réunions de salut.  
Samedi, à 8 h. du soir. Répétition de la fanfare.

**L'IMPARTIAL** est en vente tous les jours chez M. J. MATTHEY-DORET, Denrées coloniales, à Chézard,

d'avoir eu la pensée d'épouser Gabrielle et de donner ton nom à ton fils : tu as répondu à la voix de l'honneur. Mais si tu avais bien examiné la chose, si tu avais sérieusement réfléchi, tu aurais compris que ce que tu désires est impossible. Le mal que tu as causé autrefois est aujourd'hui réparé...

— Pas par moi.

— Qu'importe, s'il l'est ? Gabrielle Liénard est aussi heureuse qu'elle peut l'être, et son fils, votre fils, si tu veux, est le comte de Coulange.

— Ce n'est pas le nom qui lui appartient.

— Il est le sien, puisque je le lui ai donné, et nul ne lui contestera le droit de le porter.

— Oh ! je m'incline devant la grandeur de ta générosité, répliqua M. de Sisterne ; ce que tu as fait est digne de ton noble cœur : c'est beau, c'est admirable... Mais j'ai un cœur aussi, moi. Depuis une heure, toutes les fibres de mon être sont en mouvement. Edouard, rends-moi mon fils !

— Mais c'est de la folie !

— Soit, c'est de la folie, une passion insensée !... Rends-moi Eugène, il te restera ta fille.

— Ma fille ! Et qu'en fais-tu de ma fille ? Tu la déshonores !

— Oh !

— Oui, tu déshonores ma fille ! Aveugle et insensé, il ne voit rien, ne comprend rien... Sais-tu ce que tu veux, comte de Sisterne, le sais-tu ? Non. Eh bien, je vais te le dire : Tu veux nous couvrir d'opprobre, tu veux traîner dans la boue le nom de Coulange ! Pour pouvoir reconnaître ton fils et lui donner ton nom, il y a son acte de naissance à faire annuler. Qu'est-ce que cela ? Un épouvantable scandale. Et quand la marquise de Coulange, reculant devant la flétrissure méritée par son frère et sa mère, s'est condamnée à garder le silence, tu veux, toi, révéler le crime qui a fait de ma pauvre femme une martyre !

Le comte laissa échapper un gémissement et courba la tête.

— Comprends-tu, maintenant, comprends-tu ? fit le marquis.

— Oui, je comprends, répondit tristement M. de Sisterne. J'ai trompé Gabrielle. Voilà mon châtement !

— D'ailleurs, reprit le marquis, je ne t'empêche pas d'aimer Eugène et d'avoir pour lui la tendresse d'un père. Certes, je ne te défends pas les sentiments paternels ; je les ai bien pour lui, moi, qui ne suis pas son père ! Par son mariage avec Mlle de Valcourt, il entre dans ta famille, tu pourras le voir souvent, tous les jours, et l'aimer comme un fils en l'aimant comme un neveu. Va, mon cher Octave, tu n'es pas trop à plaindre !

Le comte soupira.

— Tu as raison, absolument raison, dit-il ; mais, vois-tu...

— Achève.

— Je souffre et je souffrirai. Oui, ajouta-t-il amèrement, il sera mon neveu, mais il ignorera que je suis son père.

— Oserais-tu le lui dire ?

L'amiral ne répondit pas. Mais deux larmes tombèrent sur ses joues.

Le marquis lui serra silencieusement la main.

Ce jour-là, le comte de Sisterne et Gabrielle déjeunèrent à l'hôtel de Coulange. Celle-ci avait déjà rendu

l'espoir à son fils. En sortant de table, l'amiral dit au jeune homme :

— Mon cher Eugène, dans quatre ou cinq jours au plus tard, vous reverrez Emmeline.

La soirée était déjà avancée quand M. de Sisterne rentra chez lui. Il voulut écrire à sa sœur immédiatement, bien que sa lettre ne dût partir que le lendemain par le courrier du matin.

Entre autres choses, il lui disait :

« Tu avais raison de prendre la défense de la marquise de Coulange ; je l'ai indignement calomniée ; non seulement elle n'est point coupable, mais sa conduite a été admirable, sublime... Console vite Emmeline, et revenez immédiatement à Paris.

» Annonce-moi votre départ de Menton et l'heure de votre arrivée à Paris par une lettre, ou mieux encore par un télégramme.

» Il y a eu du désespoir et des larmes à l'hôtel de Coulange.

» Je n'ai pas besoin de te dire que je ne suis pas seul à vous attendre avec impatience. »

## XV

### Une mauvaise nouvelle

Trois jours s'écoulèrent. Le comte de Sisterne n'avait reçu de sa sœur ni lettre, ni télégramme. Et pourtant il était sûr que sa lettre, à lui, était partie ; il l'avait portée à la poste lui-même. Mme de Valcourt n'était-elle donc pas arrivée à Menton ? Pourquoi ? Quelle chose imprévue l'avait forcée de s'arrêter en route ?

Il ne savait que penser et commençait à être très inquiet. Son service l'appelait tous les jours au ministère de la marine, sans cela il eût tout de suite quitté Paris.

Le comte de Coulange était venu quatre ou cinq fois pour avoir des nouvelles. Il lui avait répondu, lui cachant son inquiétude, qu'il n'attendait pas une réponse de sa sœur si tôt ; que le lendemain, certainement, il recevrait une lettre, laquelle précéderait seulement de quelques heures l'arrivée à Paris de Mme de Valcourt et d'Emmeline.

Le lendemain, en effet, la lettre attendue arriva. Elle portait sur l'enveloppe le timbre de Menton. Donc les voyageurs étaient dans cette ville. Mais, hélas ! la comtesse de Valcourt n'annonçait point son retour à Paris.

Qu'on juge de l'effet que produisit sur l'amiral la lecture des lignes suivantes :

« Mon cher frère,

» C'est une mère désolée, désespérée, qui t'écrit. J'ai reçu ta lettre, mais ce n'est pas en ce moment que je puis y répondre. Je ne pense qu'à ma fille et à la défendre contre la mort.

» Nous sommes arrivées à Menton sans avoir eu de retard, c'est-à-dire à l'heure que tu avais annoncée. Emmeline était pâle, bien triste et aussi très faible, car, pour sortir de la gare, elle dut s'appuyer fortement sur mon bras. D'abord, je crus pouvoir attribuer cela à la fatigue du voyage.

» En route, j'avais fait de vains efforts pour faire diversion à ses pensées et la distraire ; elle était restée dans une espèce de prostration ou de somnolence ; c'est à peine si, de temps à autre, elle m'avait répondu par un mot ou un sourire forcé.

(A suivre.)

# LA LECTURE DES FAMILLES

## FEUILLETON

— DE —

### L'IMPARIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5.50; trois mois, fr. 3.

#### LES DRAMES DE LA VIE

## LE FILS

PAR

EMILE RICHEBOURG

TROISIÈME PARTIE

#### LES GRANDS CŒURS

— Monsieur le comte, reprit Gabrielle, vous avez reçu, vous ou Mme de Valcourt, une lettre anonyme.

— C'est vrai.

— Eh bien, monsieur le comte, l'auteur de cette lettre est le féroce ennemi dont je vous parle; cet homme est ce qu'il y a de plus vil, de plus hideux parmi les scélérats. Ah! je n'ai pas à vous cacher le nom de ce monstre: il se nomme Sosthène de Perny!

— Le frère de la marquise! s'exclama l'amiral.

— Oui, le frère de la marquise.

— C'est épouvantable! murmura M. de Sisterne.

— Oh! je sais ce que l'infâme a pu vous écrire, reprit Gabrielle, puisque je connais le secret qu'il vous a révélé.

— Et vous dites, Gabrielle, vous dites que le marquis sait...

— Tout, monsieur le comte. Frappé cruellement dans son amour paternel pour celui qu'il croyait son fils, comme il a été grand quand il a dit à Eugène: « Tu es le fils de mon cœur; tu es le comte de Coulange, tu resteras comte de Coulange! » Et Maximilienne sait tout aussi, monsieur le comte. Et se jetant au cou d'Eugène, elle lui a dit: « Tu es toujours mon frère! »

Vous êtes plus sévère, vous; malgré son mérite et l'amour qu'il a pour Mlle de Valcourt, parce qu'il n'est pas le fils du marquis de Coulange, vous repoussez le malheureux et le trouvez indigne de votre nièce! Maintenant, le cœur meurtri, désespéré, il voit son avenir perdu et ne croit plus au bonheur!... Monsieur le comte, c'est pour lui que je suis devant vous, c'est pour lui que je viens vous supplier!... Eugène et Mlle de Valcourt s'aiment, vous ne détruirez pas en même temps leur bonheur à tous deux. Non, vous ne ferez pas cela; d'ailleurs, vous ne le pouvez

pas... Ce que vous devez faire, monsieur le comte, c'est de rappeler immédiatement à Paris Mme de Valcourt et votre nièce, et d'aller dire au marquis de Coulange ces seuls mots; « J'ai eu tort! »

— Non, ce mariage est impossible, répliqua vivement l'amiral.

— Oh! monsieur le comte, fit Gabrielle avec douleur.

— Gabrielle, ce que vous venez de me dire confond ma raison; ce que j'éprouve est plus que de la stupéfaction, et je suis à me demander si je vous ai bien entendue, si je vous ai bien comprise. Comment! le marquis et Maximilienne savent tout, et la marquise, l'épouse coupable, est encore à l'hôtel de Coulange?

Gabrielle se dressa brusquement sur ses jambes.

— Monsieur le comte, mais que supposez-vous donc? s'exclama-t-elle.

— Je ne suppose rien; le comte de Coulange n'étant pas le fils du marquis, il est de toute évidence...

— Arrêtez, interrompit-elle avec force, je ne veux pas vous laisser prononcer des paroles que vous regretteriez amèrement dans un instant. Ainsi, le misérable qui vous a écrit a osé vous dire que sa sœur, la marquise de Coulange, avait failli à ses devoirs? Et vous, monsieur le comte, vous qui connaissez cette noble femme, vous avez pu ajouter foi à cette lâche et infâme calomnie?... Ah! la pauvre femme, à quelles gémonies est-elle traitée!...

L'amiral regarda Gabrielle, tout interdit.

— Tenez, monsieur le comte, j'admets que vous ayez pu croire à la calomnie, continua Gabrielle; les hommes, malheureusement, sont trop facilement disposés à douter de la vertu des femmes; mais la voix de votre sœur devait s'élever en faveur de Mme de Coulange, Mme de Valcourt devait la défendre!

— Ne vous hâtez pas d'accuser ma sœur, Gabrielle, sa conscience et son cœur ont protesté.

— Oui, mais faiblement, puisque sous prétexte qu'elle est malade, elle a, je ne dis pas emmené, mais enlevé sa fille.

— Ecoutez, Gabrielle, nous avons fait, ma sœur et moi, ce que notre devoir nous ordonnait. Mon Dieu, si nous nous sommes trompés, si nous avons eu tort, je suis tout prêt à le reconnaître. Toutes vos paroles portent le trouble dans mon esprit, mes pensées deviennent confuses et s'échappent; je vous en prie, expliquez-vous.

— C'est facile, monsieur le comte, écoutez: Le marquis était condamné par les médecins; on supposait qu'il n'avait plus que quelques mois ou plutôt quelques semaines à vivre. Le marquis, mourant sans enfant et sans avoir testé en faveur de sa femme, c'était sa fortune passant aux mains de collatéraux. Mais Mme de Perny et



son fils Sosthène n'entendaient pas retomber ainsi dans la pauvreté d'où ils étaient sortis par le mariage de Mathilde.

La marquise refusant d'une façon absolue de demander à son mari de faire un testament en sa faveur, Mme de Perny et son fils cherchèrent et trouvèrent un autre moyen de conserver l'héritage. Mme de Perny fit partir le marquis pour l'île de Madère, après lui avoir annoncé que Mathilde serait bientôt mère. Je ne vous dirai pas ce que la jeune marquise, presque une enfant encore, souffrit alors sous la dépendance de sa mère, emprisonnée dans sa chambre, condamnée à ne voir personne, n'ayant plus de femme de chambre et plus le droit de parler à ses domestiques. A tout prix, il fallait faire croire à sa grossesse. J'abrège, monsieur le comte. Un matin du mois d'août, Sosthène de Perny arriva mystérieusement au château de Coulange. La veille, tous les domestiques avaient été envoyés à Paris par Mme de Perny. Sosthène amenait avec lui une femme, laquelle portait dans un pli de son manteau un enfant né quelques heures auparavant. Le même jour, l'enfant fut inscrit à la mairie de Coulange sur les registres de l'état civil.

— Mais c'est horrible, c'est monstrueux ! s'exclama l'amiral.

— N'est-ce pas, monsieur le comte ? Ce n'est pas tout. Ce crime avait été précédé d'un autre. Cet enfant, qu'on introduisait ainsi dans la maison de Coulange, cet enfant avait été volé à une pauvre mère, qui l'adorait déjà avant sa naissance et qui n'avait que ce seul bien au monde.

— Volé, volé ! fit M. de Sisterne.

— Oui, monsieur le comte, volé, dans la nuit, près de sa mère, pendant qu'elle dormait.

— Et de pareils crimes sont restés impunis ! s'écria l'amiral.

— La marquise de Coulange seule pouvait livrer les coupables à la justice ; mais les coupables étaient son frère et sa mère. Le courage lui a manqué. Sa seule faute est de ne pas avoir immédiatement révélé l'infamie des siens à son mari. Comme je vous l'ai dit, monsieur le comte, c'est dimanche dernier que la marquise a tout appris à M. le marquis. M. de Coulange a examiné la conduite de sa femme, et après avoir pesé le pour et le contre, il lui a ouvert ses bras en disant : « Je n'ai pas à te pardonner, puisque je ne te trouve point coupable ! »

Gabrielle fit une pause et continua :

— Voilà, monsieur le comte, l'explication que vous m'avez demandée.

Puis, lentement, d'une voix tremblante, elle ajouta :

— Vous savez ce que M. le marquis de Coulange, un homme de cœur et un homme d'honneur aussi, a dit à l'enfant volé ; maintenant, monsieur le comte, c'est à vous de prononcer.

#### XIV

##### Le père

L'amiral, tenant sa tête dans ses mains, garda un assez long silence.

Gabrielle attendait avec anxiété la réponse qu'il allait lui faire.

Enfin il releva lentement la tête.

— Bien que je ne connaisse pas exactement les faits qui ont précédé et suivi le crime de Sosthène de Perny, dit-il, je ne puis, moi, qui suis désintéressé dans cette

grave affaire, me montrer plus sévère que le marquis de Coulange, qui en était le juge suprême ; donc, sans pouvoir apprécier les causes de son silence, je dis comme lui : « La marquise n'est point coupable. » Je vois, je comprends qu'elle a été une victime. En même temps, je suis forcé de reconnaître que j'ai eu tort : j'ai jugé témérairement sur des apparences et j'ai agi avec une précipitation blâmable. Vous le voyez, Gabrielle, je n'hésite pas à me condamner. On n'a le droit d'être sévère pour autrui que si on l'est plus encore pour soi-même. Pourtant, tout autre à ma place eût été également trompé. N'importe, j'irai humblement porter mes excuses au marquis de Coulange.

— C'est bien cela, monsieur le comte, dit Gabrielle. Mais j'attends votre réponse au sujet du comte de Coulange ; n'oubliez pas que je suis ici pour lui.

— Que puis-je vous dire, Gabrielle ? Rien.

— Comment, rien ? Est-ce que vous rendez l'innocent responsable du crime ? Le trouvez-vous absolument indigne de votre nièce ?

— Le comte de Coulange n'a jamais démerité à mes yeux.

— Eh bien ?

— Mais il y a là une question de conscience.

— Je ne comprends pas, monsieur le comte.

— Le marquis et la marquise de Coulange peuvent l'adopter, c'est leur droit ; Mlle de Coulange peut aussi, grande et généreuse, le reconnaître pour son frère et lui donner la moitié de son immense fortune ; néanmoins, sa situation rend impossible son mariage avec Mlle de Valcourt.

— Ainsi, répliqua Gabrielle d'une voix frémissante, vous le repoussez à cause de sa naissance obscure ?

— Non, Gabrielle, non. Le comte de Coulange est tout par lui-même. Pauvre et sans nom, Mme de Valcourt et moi nous lui donnerions Emmeline. Riche d'une fortune qu'il enlève à Mlle de Coulange, ma nièce ne peut être sa femme.

— Je comprends, monsieur le comte, vous lui reprochez de n'avoir pas immédiatement renoncé à tout.

— Non, mais...

— Il le voulait, monsieur le comte, car il a, lui aussi, ses susceptibilités, ses délicatesses et des sentiments élevés ; mais quand M. de Coulange lui a ouvert ses bras en lui disant : « Tu es toujours mon fils, » pouvait-il s'éloigner, partir, dites, le pouvait-il ? Voyons, est-ce qu'il ne les aime pas ? J'en appelle à votre cœur, monsieur le comte, Eugène peut-il être un monstre d'ingratitude ? Non, n'est-ce pas ? Ah ! ne le méconnaissez pas, monsieur le comte, le pauvre enfant a fait ce qu'il devait. Imiter M. de Coulange, je vous en prie, ne le repoussez point.

Gabrielle pleurait.

— Tenez, continua-t-elle, si vous croyez me devoir une réparation, je ne vous demande qu'une seule chose : ne vous opposez plus à son mariage avec Mlle de Valcourt. Vous savez bien qu'ils s'aiment, monsieur le comte, qu'ils sont désolés, désespérés tous les deux !

— Ceci ne serait point la réparation que je vous dois, Gabrielle, répondit l'amiral ; je tiendrai la promesse que je vous ai faite, promesse qui a la valeur d'un serment : vous serez ma femme !

Elle secoua tristement la tête.

— Hélas ! monsieur le comte, dit-elle, je suis maintenant une vieille femme, les souffrances, les douleurs ont

usé mon corps ; il n'y a plus de vivant en moi que le cœur. Je n'ai plus à demander et à vouloir que le bonheur de ceux que j'aime.

Elle resta un moment silencieuse, ses yeux pleins de larmes fixés sur M. de Sisterne. Puis, se rapprochant de lui brusquement :

— Voyons, reprit-elle, vous ne me comprenez donc pas, vous n'avez donc pas deviné ?

— Quoi ?

— Que mon fils existe !

— Mon Dieu, que dites-vous ? s'écria-t-il.

— Que c'est moi la pauvre mère à qui Sosthène de Perny a volé son enfant !

— Eugène, Eugène est mon fils ! s'exclama l'amiral éperdu, en se dressant sur ses jambes.

— Oui, monsieur le comte, Eugène est notre enfant. Après l'avoir cherché partout, je l'ai retrouvé, au bout de sept ans, fils du marquis de Coulange. Je pouvais le reprendre, c'était mon droit. Mais j'étais en présence de la marquise, une victime, une martyre aussi. Je ne l'ai pas réclamé. Mme de Coulange accepta mon sacrifice, et, pour que je ne sois plus séparée de mon fils, elle me fit entrer chez elle sous le nom de Louise que je m'étais donné, et je devins l'institutrice de Maximilienne. Pendant quinze ans, j'ai gardé le silence, monsieur le comte, et M. de Coulange n'a vu en moi que l'institutrice de sa fille.

— Et aujourd'hui, sait-il ?...

— Il sait que je suis la mère d'Eugène.

— Et lui, Eugène ?

— Hier, pour la première fois, en le serrant dans mes bras, j'ai eu le bonheur de l'appeler mon fils !

— Gabrielle, lui avez-vous appris que le comte de Sisterne est son père ?

— Non, monsieur le comte.

— Pourquoi ?

— Pourquoi, monsieur le comte ? Parce que je crois qu'il doit l'ignorer toujours.

Il y eut un moment de silence, pendant lequel l'amiral parut plongé dans des réflexions profondes.

— C'est bien, nous verrons, murmura-t-il, comme répondant à une de ses pensées.

S'adressant à Gabrielle, il reprit :

— Encore une question : Le marquis sait-il que vous vous appelez Gabrielle Liénard ?

— Oui.

— Alors, il sait également que je suis le père d'Eugène.

— Oui, monsieur le comte.

A plusieurs reprises il passa sa main sur son front. Il était très agité, et ses yeux avaient un éclat fiévreux.

— Maintenant, monsieur le comte, reprit Gabrielle d'une voix gémissante, aurez-vous le courage de repousser mon fils ? Je suis mère, c'est la mère malheureuse qui demande le bonheur de son enfant ! Ah ! songez à toutes mes douleurs... N'est-ce pas assez de mes souffrances et de mes larmes ?

— Gabrielle, je n'ai rien à vous dire en ce moment, répondit M. de Sisterne ; ce que vous venez de m'apprendre a mis la confusion dans toutes mes pensées ; j'ai l'esprit troublé... Je vais m'habiller. Dans une heure, je serai à l'hôtel de Coulange ; je vous y retrouverai, n'est-ce pas ?

— J'y serai, monsieur le comte. Mais puis-je vous demander ce que vous voulez faire ?

— Je ne le sais pas encore, Gabrielle ; avant de prendre une détermination, j'ai besoin de réfléchir au moins pendant quelques instants.

— Eugène m'attend, monsieur le comte. Ne voulez-vous pas que j'aille le consoler ?

— Si, Gabrielle, consolez-le.

— Ainsi, vous consentez ?

— Oui, dites-lui que Mlle de Valcourt sera sa femme. Gabrielle poussa un cri de joie.

— Vous êtes juste et bon, dit-elle ; devant vous j'étais sûre de gagner la cause de mon fils !

Elle quitta l'amiral et rentra bientôt à l'hôtel de Coulange, où Eugène l'attendait avec impatience.

Gabrielle était avec son fils et n'avait pas encore eu le temps de voir le marquis et la marquise lorsque le comte arriva. Le valet de chambre de M. de Coulange le fit entrer dans le cabinet de son maître sans l'avoir annoncé. Les deux amis se serrèrent la main.

— Tu m'attendais ? dit M. de Sisterne.

— Oui, répondit le marquis.

— Je ne veux pas essayer de m'excuser ; je me suis laissé tromper par des apparences, et je n'ai pas agi comme je devais le faire ; j'ai eu tort, je demande à mon vieil ami de me pardonner.

Une seconde fois le marquis lui tendit la main.

— Ai-je besoin de te dire, reprit l'amiral, que dans Mme Louise, l'institutrice de ta fille, j'ai reconnu Gabrielle Liénard ?

— Gabrielle t'a-t-elle tout dit ?

— Oui.

— Alors tu sais que le comte de Coulange...

— Est le fils de Gabrielle et le mien.

Le marquis resta un moment silencieux, hésitant ; puis regardant fixement l'amiral :

— Quelles sont tes intentions ? demanda-t-il.

— Epouser Gabrielle, légitimer mon fils et lui donner le nom qui lui appartient.

— Tu veux me prendre Eugène ! s'exclama M. de Coulange.

— Il est mon fils.

— Mais il est aussi le mien, et son acte de naissance en fait mon fils légitime, le comte de Coulange.

— Oui, mais cet acte est l'œuvre d'un faussaire, cet acte est un crime !

— Qu'importe, si, moi, marquis de Coulange, je le reconnais légal ? Octave, Eugène est mon fils ; voyons, n'est-ce pas moi qui l'ai élevé, qui l'ai aimé dès son enfance, qui ai fait de lui un homme ?

— Tout cela est vrai, tu as pris ma place.

— Est-ce ma faute ou la tienne ?

— Edouard, tu es cruel.

— Non, je ne suis que juste... Edouard est le fils de Gabrielle Liénard, une jeune fille séduite par un inconnu qui avait pris le nom d'Octave Longuet ; toi, tu es le comte de Sisterne ; Octave Longuet n'existe pas. Eugène n'a pas d'autre père que celui qui a pris soin de son enfance et veillé sur sa jeunesse. Et si les sentiments du cœur ne suffisaient pas, je pourrais invoquer d'autres droits que la loi reconnaît. Veux-tu que j'appelle la marquise ? Tu lui diras que tu songes à nous prendre Eugène, et tu verras ce qu'elle te répondra. Veux-tu que j'appelle ma fille ?... Non, pas Maximilienne, elle ignore cela, elle ne doit pas le savoir...

Cependant, mon cher comte, je ne saurais te blâmer

**Évangélisation Populaire**

102, Rue de la Demoiselle 102

Lundi 23 Septembre 1895  
dès 8 heures,

**Soirée musicale - Thé**

Entrée : 50 cent. 12121-1  
Invitation cordiale a tous. Se munir  
d'une tasse.

On peut se procurer des cartes d'entrée  
chez M. Jaquet, notaire, place Neuve 12,  
et le soir de la fête, à la porte du local.

**Das Jahresfest**

der Altevangelischen Gemeinde  
findet Sonntag den 22. dies Nachmittags 1  
Uhr, in der Kapelle aux Bulles, statt,  
Jederman ist freundlichst eingeladen.  
12623-1

**Licitation d'immeuble**

L'Hoirie DUBOIS - STERKY voulant  
sortir d'indivision expose en vente aux en-  
chères publiques, l'immeuble qu'elle pos-  
sède à la Chaux-de-Fonds et qui consiste  
en une grande maison portant le N° 14  
de la rue St-Pierre.

Cette maison a quatre étages sur le rez-  
de-chaussée et un pignon, elle renferme  
trois magasins et neuf appartements; elle  
est assurée contre l'incendie pour la somme  
de 115,000 fr. et a un revenu annuel  
de 8970 fr.

Par sa situation à proximité de la Place  
Neuve, cet immeuble qui est en bon état  
d'entretien, constitue un placement avan-  
tageux.

La vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de  
la Chaux-de-Fonds le samedi 5 octobre  
1895, à 2 heures de l'après midi.

Les enchères seront ouvertes immédia-  
tement après la lecture du cahier des char-  
ges sur la mise à prix de 104,000 fr.  
et l'adjudication prononcée de plein  
droit en faveur du plus offrant et  
dernier enchérisseur. 12738-3

S'adresser pour visiter l'immeuble, à M.  
Léon Dubois, rue St-Pierre 14 et pour  
prendre connaissance du cahier des char-  
ges, en l'Étude de M. J.-P. Jeanneret,  
avocat et notaire, rue Fritz-Courvoisier 9.

**BOUGIES de luxe**

pour pianos et candélabres.

Très beau choix

**Abat-jour**

en papier plissé, depuis 20 cent.

ABAT-JOUR en papier crépon,  
depuis 95 c.

ÉCRANS p<sup>r</sup> lampes suspension.

ÉCRANS pour bougies.

PAPIERS couleurs p<sup>r</sup> abat-jour

LAMPES COLONNES

C'EST A 8599-234

Grand Bazar du  
**Panier Fleuri**

**Médecin-Oculiste**

**Dr BOREL**

ancien chef de clinique ophtalmologique à Paris,  
reçoit à La Chaux-de-Fonds, rue du  
Grenier 4, Mardi et Vendredi, de 10 heu-  
res à midi;

au Locle, Hôtel du Jura, Mardi de  
3 à 5 heures;

à Neuchâtel, rue St-Honoré 5, tous  
les jours de 3 à 5 heures, sauf Mardi et  
Dimanche. 12740-52

**Prêt hypothécaire**

On offre à prêter, contre hypothèque en  
premier rang, une somme de

**10 à 15,000 fr.**

S'adresser en l'Étude G. Leuba, avo-  
cat, et Ch.-E. Gallandre, notaire, rue  
du Parc 50. 12255-2

**Tailleuse.**

Une bonne tail-  
leuse se recom-  
mande pour de l'ouvrage prompt et soigné.  
Façon de robes, depuis 3, 5, 7 fr., jus-  
qu'aux plus riches; robes d'enfants, depuis  
2 fr. — S'adresser rue de la Serre 95, au  
1er étage, à droite. 12666-2

**Cordonnerie**

**Fin de Siècle**

Place Neuve 6

CHAUX-DE-FONDS

Vient de recevoir une nouvelle  
COLLECTION pour DAMES.

— Entrée libre —

10712-44 HENRI GUYOT.

**Tourbe.**

A vendre de la tourbe  
1re qualité, à 80 c.  
le sac, prise à domicile. — S'adresser chez  
M. Louis Mairet, rue de la Serre 97. 12509-1

**COMBUSTIBLES**  
**STREIFF & DUBOIS**  
21 a — Rue de la Ronde — 21 a  
(ancienne Brasserie Ulrich Frères).

FOYARD, les 4 stères, Fr. 50.—	Bois façonné rendu au bûcher :
SAPIN, > 40.—	FOYARD, les 4 stères, Fr. 60.—
TRONCS sapin, > 30.—	SAPIN, > 50.—

**COKE, HOUILLE, ANTHRACITE, BRIQUETTES, TOURBE**  
**GROS — Vente au comptant — DÉTAIL**

Se recommandent au public par leurs marchandises de première qualité,  
ainsi qu'une prompte livraison. 12734-104 Téléphone

**SAISON D'HIVER**  
**Eau & Gaz. Vapeur.**

Grand assortiment de tous les Articles à gaz né-  
cessaires à l'éclairage et au chauffage, pour bureaux,  
comptoirs, ateliers, etc. Spécialité GAZ ARDENT 50  
pour cent d'économie. — Se recommande,  
S. BRUNSCHWYLER, entrepreneur, Serre 40  
TÉLÉPHONE 12673-19 TÉLÉPHONE

**Le Multicopiste**

appareil breveté, d'invention récente, employé à la Bourse de Paris, permet de re-  
produire soi-même, sans connaissances préalables, jusqu'à 3000 circulaires, prospectus,  
menus, dessins, plans, feuilles de musique, etc. Ni pâte, ni lavages, ni décalques.  
Vaut mieux que les hectographes, autographes, cyclostyles. Appareils de 28 x 16 à  
43 x 36. Prix de 30 à 70 fr. y compris les accessoires indispensables. Prospectus  
reproduits sur le Multicopiste, franco sur demande. Expédition franco contre man-  
dat-poste. OH 81SB 12733-6

**LOUIS EGGER, rue de la Gare 32, BIENNE**

**LAINAGES. Nouveautés p<sup>r</sup> Robes**  
**Séries bon marché.**

Robes de 6 m. 50, en drap Melten bleu ou brun, à 7 fr. 15 et 10 fr.  
10 ou 1 fr. 10 et 1 fr. 55 par mètre. Neigeuses d'hiver, à 6 fr. 50 et 7 fr. 50  
ou 1 fr. et 1 fr. 15.

**Séries très recommandées comme Robes d'usage.**

Noppés, en 10 teintes, à 1 fr. 70 et 1 fr. 80. Foulé, chaud et très solide  
en 12 dispositions à 2 fr. 10 et 2 fr. 25. Plaid, carreaux façon flanelle, tissu  
très chaud, pour Matinées, Robes etc., larg. 130 à 1 fr. 55. Beiges vigou-  
reux, tissu pure laine, très pratique, en croisé et pointillé à 2 fr. 30 et 2 fr. 50.  
Petit drap brodé de fleurs-soie, donnant des costumes très élégants,  
en 8 dispositions à 2 fr. 40 et 2 fr. 75.  
Drap foulé, pure laine, larg. 100 à 2 fr. 40. Drap-amazone, (occa-  
sion exceptionnelle), larg. 120, à 3 fr. 40.  
Plaids écossais, plus de 50 dispositions, depuis 1 fr. 75 à 4 fr. 25.  
Jupons. Foulé, très-fort et chaud, larg. 95, à 1 fr. 70. Drap uni, pure  
laine, avec bord flammé ou brodé, art. très fin, larg. 95, à 3 fr. 10 et 3 fr. 25.  
Les articles qui pourraient manquer à la succursale, sont fournis immé-  
diatement par la maison du Locle. — **TÉLÉPHONE.**

**LOCLE A. JEANNET CHAUX-DE-FONDS**  
31, Rue du Parc 31.

La force de ma maison réside tout spécialement dans l'article de prix  
moyen, c'est aussi le plus avantageux; presque toujours le bon mar-  
ché est encore le plus cher! C-4

**Thés H. Charpié Thés**  
ST-IMIER

des Indes et de Ceylan  
Les seuls reconnus  
**purs et sans mélange**

Représenté par C. DUBOIS, rue de la Serre 95. — Dépôts : P. SERMET,  
Place de l'Hôtel-de-Ville. C.-F. REDARD, rue du Parc 11. Fritz DEBROT, rue de  
l'Industrie 16. — A Fontaines (Val-de-Ruz) Louis BOURGEOIS. (R-2739-1) 6144-6

**BITTER DENNLER**

**35 ans de succès**  
**53 Médailles et Diplômes**

Avec ou sans eau, c'est une  
boisson domestique incompara-  
ble. Répandu sur tout l'univers.  
Très recommandé par beau-  
coup de médecins. n. 9762 z 11064-7

Toujours exiger du véritable  
**BITTER DENNLER**

**M. TH. ANKER**  
Marchand-tailleur, à BERNE

avise sa clientèle qu'il est descendu à  
l'Hôtel de la Balance pendant quelque  
temps. Les personnes qui auraient des  
commandes urgentes à faire sont priées de  
l'aviser par écrit à l'Hôtel. 12632-1

**Une importante fabrique**

demande une régleuse, quelques bons  
remonteurs capables, connaissant à  
fond l'échappement ancre, pour pièces 19  
lignes soignées. 12624-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Terrains à vendre**  
à la Chaux-de-Fonds  
Très belle situation pour Usines, Fabriques  
et Ateliers.

Pour prendre connaissance des plans de  
situation et des projets de distribution des  
massifs, ainsi que pour traiter, s'adresser  
au Comptoir du Rez-de-chaussée, rue  
du Parc 8, ou à M. Ch. Barbier, not<sup>r</sup>,  
à la Chaux-de-Fonds. 11411-2

**Avis.** On cherche à placer deux  
jeunes enfants en pension.  
Bons soins sont exigés. — S'adresser sous  
initiales F. A. 12719, au bureau de  
l'IMPARTIAL. 12719-2

**Attention!**

La vaillante Société de musique l'Har-  
monie de Villers-le-Lac, qui s'est fait  
applaudir au Restaurant du Cerf (Éplatu-  
res) ainsi qu'au CERISIER, donnera un  
**GRAND CONCERT, le Dimanche 22**  
**Septembre, dès 2 h. de l'après midi, au**  
**RESTAURANT DU CERF**  
— E. Boteron —  
AUX ÉPLATURES 12493-1

La Société Française de la Chaux-  
de-Fonds y est spécialement invitée de la  
part du Comité de l'Harmonie.  
En cas de mauvais temps, le concert  
sera renvoyé de 8 jours.  
**Jambon — Pain noir — Beignets**

**AMEUBLEMENT**  
**E. WYSS, tapissier,**  
Rue de la Serre 8  
Réparation et Remontage de  
Literie et Meubles.  
Beau choix en Crin et Laine  
de tous les prix.  
460-17 Se recommande.

**Raisin blanc et noir**  
de Colombier  
Envoi de Ed. DUBOIS-FAVRE, propriétaire  
LA CAISSETTE de 5 KILOS  
contre remboursement de 4 fr. 50.  
12386-4

**Attention!**

Liquidation complète d'ARTICLES DE  
MÉNAGE, à très bas prix. 9299-20  
126, Rue de la Demoiselle 126.

**LE**  
**Surrogat de Café**  
**HUNZIKER**  
reconnu le meilleur, rem-  
place avantageusement toutes  
les chicorées et produits analo-  
gues. 685-14  
En vente partout.

**Etude J. CUCHE, D<sup>r</sup> en droit**  
26, Rue Léopold Robert 26.

**A LOUER**  
de suite

Promenade 9. 2me étage, 3 pièces, cui-  
sine et dépendances. Prix 570 fr. 12585-3

Parc 88. 2me étage, 3 pièces, cuisine et  
dépendances. Prix 480 fr. 12586

Terreaux 16. 2me étage, 2 pièces, cuisine  
et dépendances. Prix 300 fr. 12587

Industrie 23. Pignon d'une chambre,  
cuisine et dépendances. Prix 240 fr. 12588

Hôtel-de-Ville 19. Rez-de-chaussée, 3  
pièces, cuisine et dépendances. Prix 420  
fr. 12589

— 3me étage d'une chambre, cuisine et  
dépendances. Prix 240 fr.

— Une grande chambre, à 5 fenêtres, pou-  
vant servir de comptoir et bureau.  
Prix 300 fr.

**VIN ROUGE**

Reçu un wagon d'excellent vin rouge,  
genre Arbois, d'un goût exquis, à 50 c. le  
litre, par quantité, à 45 c. le litre. Bon vin  
rouge, depuis 30 c. le litre. Neuchâtel  
blanc en bouteilles et ouvert.  
Liqueurs diverses, première qualité.  
Au Magasin de Consommation  
chez 12346-1  
**D. HERSIG**  
7, Rue du Versoix, 7

**ENCRES**  
**RICHARD**  
NEUCHÂTEL  
Chez tous les papetiers.

**Stenographie STOLZE.**  
Ein Anfängerkurs beginnt an-  
fangs Oktober. Dauer 30 Stunden  
umfassend. Kursgeld 10 Franken.  
Schriftliche Anmeldungen sind einzu-  
reichen an Hrn. Schöff, Kursleiter, Place  
de l'Hôtel-de-Ville 2, bis 1. Oktober.  
12736-2

**M<sup>lle</sup> PAULINE SERMET**  
5, Place de l'Hôtel de-Ville 5.  
Beau choix de Robes nouveauté.  
Biais avec Valenciennes.  
Biais à emperer en rose et blanc.  
Grand assortiment de  
Tabliers noirs pour Dames.  
Tabliers de ménage. 12750-52  
Tabliers fantaisie.  
Tabliers à bretelles.  
**Laines à tricoter**  
toutes nuances, qual. garanties.  
Laine de chameau.  
Laine Angora.  
Laine décatié.

**Accords et Réparations**  
de Pianos  
**S. HEYRAUD**  
Accordeur de la Maison BECK 11085-1  
Rue de la Demoiselle 90.  
**Aiguilles**  
On demande pour le LOCLE, une très  
bonne ouvrière sachant finir l'aiguille acier  
et composition soignée. Bon gage est as-  
suré, moyennant bonnes références. A la  
même adresse, on demande pour la Chaux-  
de-Fonds, deux apprenties. — S'adres-  
ser à la fabrique d'aiguilles rue du Parc 1.  
12497-1

**Le Magasin de MODES**  
de 12555-7  
**M<sup>lle</sup> Juliette WUILLEUMIER**  
est transféré  
26, RUE LEOPOLD ROBERT 26.

**Poils au visage**  
sont enlevés en 5 minutes par la Crème  
épilatoire des Créoles, inoffensive.  
Prix 2 fr. 50, à la Chaux-de-Fonds,  
chez E. Piroué aîné, Au Figaro, rue de  
la Demoiselle 92. 12631-9

**On cherche**  
10 REMONTEURS pour petites pièces.  
Entrée immédiate. 12633-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**LAINES**  
de Hambourg et Schaffhouse.  
ANGLAISE et RUSSE.  
ANDALOISE et GOBELIN.  
MOHAIR et TERNEAU.  
SOIE et AUTRUCHE bouclée.  
GANTS de peau, soie, fil.  
CEINTURES élastiques, cuir  
et métal.  
BÉRÉTS et CASQUETTES.  
Articles pour bébés. Brassières.  
BAVETTES. LANGES.  
COUVRE-LANGES.  
CHAPEAUX et CAPOTES de  
deuil. AU, 1640-119  
**BAZAR NEUCHÂTELOIS**  
CORSETS. MODES. MERCERIE.

**Garde-malade**  
diplômée, disponible. Bonnes références.  
— S'adresser à M. Laubscher, masseur,  
Passage du Centre 3. 12519-2

**CHARCUTERIE BERNOISE**  
**Choucroute**  
et 12714-2  
**SAUCISSES de FRANCFORT**  
Première qualité

**BOUDIN**  
Se recommande, E. LIECHTI.  
**BOUCHERIE J. FUNCK**  
Tous les samedis  
**Lapins frais**  
Dés aujourd'hui  
**Choucroute de Strasbourg**  
12713-2 Se recommande.

**Aux Tornerets**  
(près de la Gare du Crêt-du-Locté)  
Dimanche 22 Septembre 1895  
dès 2 heures après midi,  
**Grande réunion publique religieuse**  
présidée par  
MM. SAILLENS, pasteur, à Paris.  
SAINTON, pasteur, à Niort (France).  
REVEL, pasteur, à Neuchâtel.  
*Invitation cordiale à tous !*  
(H 3299-c) 12770-1

**Armée du Salut**  
127, RUE DE LA DEMOISELLE, 127  
Dimanche 22 Septembre  
chacun est invité à assister à de grandes réunions, présidées par le Major Peyron-Roussel, du Major Chatelain et du Capitaine d'E.-M. Raynaud, accompagnés de plusieurs officiers de la région.  
Elles auront lieu : A 7 h. du matin, réunion de prière ; à 10 h., réunion de sainteté ; à 2 1/2 h. après midi, en plein air, près de la Carrière et le soir à 8 h., dans le local, grande démonstration de salut.  
A cette dernière, 10 ct. d'entrée  
(H-3294-c) 12771-1

**Café-Restaurant VITAL MATHIEY**  
Eplatures  
Dimanche 22 Septembre  
dès 8 h. du soir,  
**Souper aux tripes**  
et lapin  
12783-1 Se recommande.

**Etude R. Houriet, avocat**  
3, Rue Fritz Courvoisier, 3  
A louer pour St-Martin un beau logement de 3 pièces, cuisine et dépendances ; belle situation : soleil ; prix modéré. 12769-6  
Sont demandées contre bonnes garanties hypothécaires 1er et 2me rang, diverses sommes de 7 à 8000 fr. et 12 à 15,000 fr.

**Pension.**  
Mlles Mottet-Grossmann, institutrices, à Morat, recevraient en pension des jeunes filles qui désirent apprendre l'allemand en fréquentant les écoles. Vie de famille. Prix modéré. Bonnes références. 12787-3

**Encore à louer pour St-Martin 1895**  
Temple Allemand 97, plain-pied de trois pièces avec alcôve.  
Temple Allemand 97, 2me étage de trois pièces avec balcon.  
Temple Allemand 97, 3me étage de trois pièces.  
Temple Allemand 97, Pignon d'une chambre et cuisine. 12656-5  
Boulevard de la Fontaine 24, 2me étage de trois pièces et balcon. 12657  
Demoiselle 91 et 93, Sous-sol de deux pièces et cuisine. 12658  
Demoiselle 86, 1er étage de trois pièces et balcon. 12659  
Paix 79, Plain-pied de trois pièces et alcôve. 12660  
Parc 82, 1er étage de trois pièces et alcôve. 12661  
Demoiselle 105, 1er étage de trois pièces. 12662  
Serre 103, 1er étage de 3 pièces. 12663  
Puits 13, Plain-pied de 3 pièces. 12664  
Premier-Mars 4, 1er et 2me étage de cinq pièces et alcôve. 12665  
Premier-Mars 5, 1er étage de trois pièces.  
Premier-Mars 5, Magasin et logement.  
S'adresser à M. Alfred GUYOT, gérant, rue du Parc 75.

**A LOUER**  
un MAGASIN avec appartement, de suite ou pour plus tard ; situation des plus avantageuses.  
Encore quelques jolis LOGEMENTS.  
S'adresser chez M. Albert Pécaut-Dubois, rue de la Demoiselle 135. 10820-36'

**Grands ateliers**  
A louer un grand atelier de menuiserie mécanique, pourvu des machines les plus perfectionnées ; installations très pratiques, bonne machine à vapeur. Cas échéant, on remettrait, sans l'outillage, les locaux très spacieux et bien éclairés qui peuvent être utilisés pour toute espèce de commerce et d'industrie.  
S'adresser au notaire Charles Barbier, à la Chaux-de-Fonds. 12454

**Institut de Jeunes gens**  
J. MISTELI, à Soleure  
Langues modernes ; sciences commerciales et techniques. — Prospectus et conditions sur demande. (or-5734) 12711

**Café de Tempérance**  
98, rue de la Demoiselle 98.

Mme veuve ESTELLE CLAUDE ayant remis la suite de son Café de Tempérance à Mme veuve Lena VIENOT, précédemment tenancière de la Cuisine Populaire, à Serrières près Neuchâtel, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont honorée de leur confiance et les prie de bien vouloir la reporter sur son successeur.  
Mme veuve VIENOT se référant à l'article ci-dessus, s'efforcera par un service prompt et soigné, une excellente cuisine et des consommations de premier choix, de satisfaire la clientèle et le public en général.  
Jolie salle au premier étage est mise à la disposition des clients et des Sociétés. Les amateurs trouveront tous les LUNDIS du GATEAU au FROMAGE et tous les SAMEDIS des TRIPES pour consommer sur place ou servies pour emporter. On prendrait encore quelques PENSIONNAIRES de toute solvabilité. 12642-2

GRAND CHOIX de  
**Quinquets et Lampes**  
pour horlogers. — TUBES. — MÉCHES. — ABAT-JOUR.  
En liquidation :  
Assortiment complet de BURINS et ÉCHOPPES pour GRAVEURS  
Marque très connue.  
Limes, Echoppes, Burins et Cisailles en tous genres pour MONTEURS DE BOITES.  
CUIVRE en grenaille. — BOUILLOIRES.  
Spécialités pour FINISSAGE et POLISSAGE de boîtes : Gouppilles, Rondelles, Feutre, Rouge, Tripoli, Filtres. — Plusieurs fours avec fraises à prix très réduits. 12768-4  
MEULES montées à main et au pied.  
CORDES en cuir toutes dimensions p<sup>r</sup> petite industrie  
Dépôt des SPIRAUX Guye & C<sup>o</sup>, de Genève.  
Régulateurs, Réveils, Chaines de montres.

**LAQUE BRILLANTE**  
pour  
**Parquets & Planchers**  
DE FRANÇOIS CHRISTOPHE  
inodore, sicative et durable, reconnue la meilleure pour vernir les parquets, planchers, galeries, escaliers, meubles. A l'immense avantage d'être privée de toute odeur et de sécher à mesure qu'on l'étend. Ce produit remplacera les vernis et cirages pour parquets, qui sont si peu durables et surtout si pénibles à employer.  
BERLIN - PRAGUE  
Fabrique de Laque, Cirage, Huile pour parquets et planchers.  
Dépôts : CHAUX-DE-FONDS, E. Perrochet fils, J. B. Stierlin,  
Locté : H. Caselmann, pharmacien. — Couvet : T. Chopard, pharmacien. — Ste-Croix : H. Golaz pharmacien.

**Poêles Junker & Ruh,**  
les meilleurs poêles à feu permanent avec fenêtres en mica de **Junker & Ruh,** Karlsruhe (Bade).  
Le grand avantage des poêles Junker & Ruh sur les autres poêles qui ne sont pas construits d'après le système américain, est que, la charge étant séparée de la corbeille, le charbon de la charge ne peut pas s'enflammer et ne tombe qu'au fur et à mesure dans la corbeille. De là cette consommation extrêmement économique de combustible des poêles Junker & Ruh qui leur a valu leur propagation dans toute l'Europe. Constantment de nouveaux modèles pleins de goût. Plus de 65,000 en usage.  
Demander le prix courant et les certificats avant d'acheter un poêle.  
Seule maison de vente : A. PERREGAUX, magasin de machines à coudre, Faubourg de l'Hôpital 1, NEUCHÂTEL. 11731-7

**GRAND BAZAR PARISIEN**  
Succursale : Place Neuve et Rue Neuve 2 — Rue Léopold Robert 46, Chaux-de-Fonds  
— Pour Fruits, Conserves et Miel —  
Un immense choix de Bocaux, Bouteilles, Jattes et Pots à confitures. — Bocaux, fermetures hermétiques brevetées à de très bas prix. — Un grand choix de Presses à fruits de toutes les grandeurs. 10701-2

**CHRISTIAN SCHÆFER, CORDONNIER**  
21, Rue de la Paix, 21 au sous-sol.  
**Chaussures sur mesure en tous genres**  
SPÉCIALITÉS  
Chaussures rationnelles et orthopédiques  
6066-12 garanties bienfaiture.  
Ouvrages et raccommodages prompts et soignés.  
Prix modérés  
Crème Melton. — Graisse pour la chaussure.

**PLUMES SUISSES**  
de la fabrique  
**Fabrique de plumes d'acier Flury frères, de Bienne**  
Assortiment complet à la  
**LIBRAIRIE A. COURVOISIER**

**Léa Mangold**  
16 a, RUE NEUVE 16 a.  
Pédicure-Manicure diplômée.  
**COIFFURES DE DAMES**  
Lavages de têtes  
Se rend à domicile 1340-15

**Mouvements à vendre.** — 13 1/2 lig. cyl. rem. échappement faits, 15 lig. cyl. clefs échappements faits, 14 lig. clefs échappements faits, quelques cartons ancre et cyl. 11 1/2, 17, 18, 19 et 20 lig., avec et sans échappements faits. Bureau Ed. ENAY & fils, rue de la De moiselle 45. 12427

**Logements à louer**  
Pour le terme de St-Martin 1895, plusieurs beaux logements de 2, 3 et 4 pièces sont à louer.  
S'adresser au Bureau de la Scierie, rue de la Serre 108. 12680-6

**Maladies des VOIES URINAIRES**  
et  
**Maladies secrètes**  
Guérison sûre (96 %) et radicale, même dans les cas les plus invétérés par le Médecin-spécialiste  
**D<sup>r</sup> RINGELMANN,**  
12, RUE BONIVARD 12, Genève.  
Nouveaux procédés. Traitement par correspondance. Discrétion absolue. 2609-23

**Avis au public.** Un très bon tailleur cherche de l'ouvrage soit en journées ou à la maison. Prix raisonnables. — S'adresser à M. Herzog, rue du Collège 8. 10372

**A louer**  
de suite un petit LOGEMENT situé rue du Four 2. Prix, 20 fr. par mois, eau comprise. 1257  
S'adresser chez M. A. Bersou, notaire, rue Léopold Robert 4.

**Mlle IDA CHAPATTE**  
Tricoteuse  
RUE DU GRENIER 18  
se recommande pour tous les ouvrages concernant sa profession : Bas, Guêtres, Caleçons, Jupons, Camisoles, Spencers, etc., etc. 10877

**SAVON DU SINGE**  
universellement réputé  
p<sup>r</sup> enlever la rouille  
Pour polir : le cuivre, le fer-blanc, les machines, l'acier, la batterie de cuisine.  
Pour nettoyer : le marbre, les baignoires, la verrerie, la poterie, les parquets, etc.  
Se trouve à la Chaux-de-Fonds, chez Marie Colomb, Sœurs Calame, Delachaux-Leuba, Jules Froidevaux, Alcide Guinand, D. Hirsig, J. Kohler, Adeline Nicolet, E. Perrochet fils, Sœurs Sandoz-Perrochet, Schneider frères, Jean Weber, Antoine Winterfeld, Zélim Béguin & Cie, négociants. 15300-2

**Génisses.** On prendrait de suite quelques génisses en pension pour cet hiver. — S'adresser à M. Ulysse Hirt, à Clermont près de la Cibourg. 12429-1

**Maison à vendre**  
à la Chaux-de-Fonds, à l'entrée du village, dans une rue bien fréquentée, grande maison de bon rapport avec restaurant. Grand dégagement de plus de 200 mètres. On la céderait à un bas prix pour cause de départ. 12686-3  
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

**1896 ALMANACHS**  
VIENNENT DE PARAÎTRE  
**Dorf-Kalender.** — 40 centimes.  
**Berner Hinkende Bote.** — 40 c.  
**Almanach pour tous.** — 45 c.  
**Almanach des Veillées.** — 45 c.  
**Le Grand Conteur universel.** — 35 c.  
**L'Ami de la Famille.** — 35 c.  
**Le Juif Errant.** — 35 cent.  
Remise aux revendeurs

**Raccommodages.** Une femme se recommande pour le raccommodage du linge en journée ou à la maison. Prix 80 cent. par jour. — S'adresser rue du Collège 12, au rez-de-chaussée. 12753-3

**Journalière.** Une personne âgée et de toute moralité cherche des dames pour relever de couches ou à garder des malades ; à défaut pour faire un petit ménage. — S'adresser rue de la Demoiselle 100, au 2me étage. 12755-3

**Une jeune fille** de toute moralité cherche une place pour s'aider dans un ménage où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. — S'adresser rue de la Promenade 19, au rez-de-chaussée, à gauche. 12763-3

**Une jeune fille** de 15 à 16 ans, parlant français et allemand, cherche une place comme bonne d'enfants. — S'adresser à M. A. Piaget, à la Gare. 12762-3

**Servante.** Une bonne servante connaît-sant tous les travaux d'un ménage, cherche place de suite. — S'adr. rue de la Paix 11, au 2me étage. 12773-3

**Apprenti.** On désire placer un jeune garçon de 14 ans pour lui apprendre l'état de remonteur, nourri et logé chez son patron. On préférerait au dehors de la localité. 12702-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Mécanicien** bien au courant des étampes et autres outils, demande place de suite dans une fabrique ou atelier. Etant de moralité et ayant une nombreuse famille, il se recommande tout particulièrement. — Adresser les offres sous chiffres J. H. J. 12720, au bureau de l'IMPARTIAL. 12720-5

**Journalière.** Une jeune femme forte et robuste se recommande pour des journées pour laver et écurer. — S'adresser rue de la Promenade 15, au 3me étage. 12196-3

**Commissionnaire.** Une dame de toute moralité demande une place dans un comptoir. 12627-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Journalière.** Une personne d'un certain âge et de confiance, demande des journées pour laver et écurer, soit pour faire des heures et ménage. — S'adr. rue de la Promenade 15. 12625-2

**Caviste.** Un jeune homme fort et robuste, connaissant bien l'ouvrage des caves, cherche place de suite chez un marchand de vin ou comme garçon de magasin. — S'adresser à M. Louis Vautravers, rue Léopold Robert 55. 12647-1

**Dégrossisseur.** Un bon dégrossisseur demande une place dans une fabrique ou atelier de boîtes. Certificats à disposition. 12505-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une demoiselle de toute moralité demande de l'ouvrage en journées ou à la maison. **Habillements de petits garçons,** pantalons et gilets, réparations d'habillements pour messieurs. S'adresser rue de la Demoiselle 12, au rez-de-chaussée, à droite. 12527-1

**Servante.** Une fille recommandée, sachant bien faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage, cherche une place à la Chaux-de-Fonds pour le commencement d'Octobre. 12503-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Acheveur.** On demande de suite pour l'Autriche, un bon acheveur bien au courant de la petite pièce or, lépine et savonnette. Bon gage. Position assurée. — S'adresser sous initiales A. E. 12772, au bureau de l'IMPARTIAL. 12772-3

**Adoucesseur.** On demande un bon adoucesseur. Entrée de suite. — S'adresser à l'atelier Moser-Schmalz, à Granges. 12756-3

**Servante.** bonne servante connaissant tous les travaux du ménage. — S'adresser rue du Manège 20, au rez-de-chaussée. 12754-3

**Jeune fille.** Une bonne famille bourgeoise de Bâle demande de suite une jeune fille propre et laborieuse, ne parlant que le français, connaissant les travaux du ménage et si possible la cuisine bourgeoise. Bons gages. Au besoin on se chargerait de lui apprendre la cuisine. — Adresser les offres à Mme Sem, Byfangweg 35, Bâle. 12764-3

**Pivoteurs.** De bons ouvriers pour cylindre trouveraient travail suivi et avantageux. — S'adresser à M. L. Renaud, rue de la Serre 22. 12390-3

**Démonteur-remonteur.** Un démonteur sérieux et capable, bien au courant des pièces remonteurs 12 lig. cylindre, pourrait entrer de suite dans un comptoir de la localité. 12639-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Planteur et Débris.** On demande une faiseuse de débris et un planteur cylindre. Ouvrage bon courant et par séries. 12629-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Repasseur.** On offre des posages d'aiguilles à faire à domicile. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12654-2

On demande un garçon de confiance, libéré des écoles, pour le service du pétrole à domicile. Entrée immédiate. — S'adresser chez M. F. Fatton, rue de l'Envers 12. 12648-2

**Pierristes.** On demande de suite deux bons ouvriers tourneurs. On donnerait des tournages aussi à domicile. — S'adresser de suite rue de la Balance 10b, au 2me étage. 12531-2

**Apprenties pierristes.** On prendrait de suite deux apprenties pour leur apprendre le tournage de pierres fines. — Bonne occasion. — S'adresser de suite rue de la Balance 10b, au 2me étage. 12582-2

**Graveur.** Un graveur au courant du tracé peut entrer de suite chez M. Jos. Allemann, Soleure. 12569-2

Remonteur connaissant l'échappement ancre à fond, ainsi que la retouche de réglages et le terminage des boîtes, est demandé de suite. — S'adresser sous chiffres A. E. 12, Poste restante, Bienne. 12500-1

Remonteurs. Deux bons remonteurs pour petites pièces cylindriques sont demandés de suite au comptoir Eberhard & Cie, rue Léopold Robert 32, 12502-1

Remonteurs sérieux et capables sont demandés de suite pour grandes pièces ancre. — S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 12511-1

Échappements. 6 pivoteurs pour genre Roskopf. Ouvrage soigné et courant. Très pressé. — S'adresser à M. E. Cachevin, rue des Fleurs 20, au 2<sup>e</sup> étage. 12512-1

Graveurs. On demande pour un coup de main un ou deux graveurs mille feuillets. — S'adresser rue de la Demoiselle 16, au 1<sup>er</sup> étage. 12525-1

Pivoteurs. On demande deux ou trois bons pivoteurs pour échappements ancre. — S'adresser à M. Perrenoud, rue de la Demoiselle 82. 12528-1

Pivoteur. On demande de suite un bon pivoteur ancre. — S'adresser chez M. Paul Dubois, Boulevard des Crêts 4. 12529-1

Émailleur. Un bon émailleur peut entrer de suite chez M. Auguste Chochoard, fabricant de cadrans, Chemin du Cimetière 36, Bienne. 12513-1

Polisseuse. On demande de suite une polisseuse de boîtes argent ou à défaut une fille pour faire le ménage. — S'adresser rue du Parc 89, au 3<sup>e</sup> étage, à gauche. 12501-1

Brunisseuse. On demande une brunisseuse. — S'adresser rue de l'Envers 24, au 1<sup>er</sup> étage. 12506-1

Polisseuse. On demande de suite ou dans la quinzaine, une bonne polisseuse de cuvettes argent ou métal. — S'adresser chez M. Haldimann-Cart, rue des Granges 7. 12507-1

Secrets. On demande deux bons LI-MEURS de secrets. Entrée de suite. — S'adresser chez M. Emile Bolliger, à Courgenay. 12508-1

Polisseuses. On demande des ouvrières polisseuses de boîtes argent ou des assujetties. — S'adresser rue Léopold Robert 17. 12526-1

Apprentie. On demande une apprentie pour réglages plats et Breguet. — S'adresser rue des Fleurs 6. 12499-1

25 à 30 francs à une servante capable pour un petit ménage soigné. Se présenter avec preuves de moralité et capacités rue du Stand 6, au Gagne-Petit. Entrée du 1<sup>er</sup> au 8 octobre. 12530-1

On demande pour la durée de cinq semaines, une personne sachant cuisiner et faire un ménage. 12504-1 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Jeune homme. On demande de suite un jeune homme libéré des écoles comme aide et porteur de pain. S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL. 12510-1

Un jeune homme de 18 à 20 ans peut être employé comme homme de peine dans un atelier de la localité. Bonne conduite exigée. 12531-1 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille honnête comme bonne d'enfants. — S'adresser rue de la Serre 57c. 12514-1

Apprentie. Dans un magasin, on demande comme apprentie, une jeune fille intelligente, si possible libérée des écoles et adroite aux ouvrages de ses doigts. — S'adresser chez Mlle Guinand, rue Léopold Robert 33. 12389-1

Appartement. A louer pour St-Georges 1896 un bel appartement moderne de 4 pièces, cuisine, corridor et dépendances; jouissance d'un jardin. — S'adresser rue de la Paix n° 21, au 1<sup>er</sup> étage. 12789-6

Appartement. 1896, dans une maison d'ordre, à des personnes tranquilles et sans enfants, un appartement composé d'une chambre, corridor, cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Progrès 32, au rez-de-chaussée. 12757-3

Appartement. A louer de suite ou pour St-Martin, un petit appartement d'une pièce, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Paix 17, au 1<sup>er</sup> étage. 12758-3

Logement. A louer pour St-Martin et pour cas imprévu, un beau logement de 3 pièces, bien exposé au soleil. Prix fr. 470. — S'adresser à M. Guyot, géant, rue du Parc 75. 12784-3

A louer un magnifique premier étage de 3 chambres à deux fenêtres, alcôve, cuisine et dépendances, des mieux situés; maison d'ordre. — S'adresser rue du Doubs 113, au premier étage. 12788-3

Beau pignon de 2 pièces avec alcôve, cuisine et dépendances, situé au soleil, est à louer de suite. — S'adresser à M. Louis Gygi, rue Léopold Robert 53. 12774-4

Chambre. A louer de suite, à des messieurs travaillant dehors, une belle grande chambre bien meublée, à deux fenêtres, au centre des affaires. — S'adresser rue de la Demoiselle 9, au magasin. 12785-3

Chambre. A louer de suite, à un monsieur de toute moralité, une jolie chambre meublée, située au centre des affaires et dans une maison d'ordre. — S'adresser rue du Grenier 6, au troisième étage. 12786-3

Appartements. A louer pour cas imprévu, un appartement de trois pièces et dépendances, pour St-Martin, situé à Gibraltar 8. — S'adresser à M. F.-Louis Bandelier, rue de la Paix 5. 12655-5

Logements. A louer pour cas imprévu, près de l'Hôtel Central, de suite ou pour St-Martin, un appartement de 3 pièces, cuisine, corridor, alcôve et jolies dépendances, plus un dit de 4 pièces pour St-Georges 1896. — S'adresser rue de la Serre 49, au 3<sup>e</sup> étage, à droite. 12649-5

A louer pour le commencement d'octobre, un pignon d'une chambre, cuisine et dépendances; pour le courant d'octobre et pour le terme, plusieurs beaux logements de 2 et 3 pièces, au soleil et dans des maisons d'ordre. — S'adresser Comptoir Ducommun-Roulet, rue Léopold Robert 32. 12280-5

Appartement. A louer pour St-Martin 1896, un appartement de 4 pièces, 2 alcôves avec de belles dépendances, situé rue du Parc 16. — S'adresser rue de la Paix 17, au premier étage. 12391-3

Pignon. A louer un pignon bien exposé, composé de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Place d'Armes 12b, au 1<sup>er</sup> étage. 12413-3

Appartement. A louer pour St-Martin 1895 un joli appartement remis à neuf, composé de 3 pièces, corridor et dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 19, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 11952-3

Appartement. A louer pour St-Martin 1895 un appartement de trois pièces, deux alcôves et dépendances, au rez-de-chaussée. — S'adresser rue de la Paix 69, au magasin. 12634-2

Logements. A louer pour St-Martin 1895 un magnifique logement de 3 chambres, alcôve, dépendances; un dit de 2 jolies petites chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Doubs 113, au 1<sup>er</sup> étage. 12620-2

Pignon. A louer pour le 11 novembre un pignon de 2 pièces, cuisine et dépendances, 2<sup>e</sup> étage, cour et jardin. — S'adresser à Mme veuve Stark, rue du Puits 1, au 2<sup>e</sup> étage. 12650-2

Le MAGASIN rue de la Demoiselle 96 est à louer pour Saint-Martin prochain ou plus tard suivant convenance. — S'adresser à M. Albert Barth, rue Jaquet-Droz 48. 12622-2

Chambre. A louer une grande chambre à 2 fenêtres, meublée ou non. — S'adresser rue du Temple-Allemand 103, au 3<sup>e</sup> étage, à gauche. 12635-2

Une chambre meublée ou non, avec petite chambre-haute, est à louer à des personnes de toute moralité. — S'adresser chez Mme Baumann, rue de la Paix 15, au 4<sup>e</sup> étage. 12640-2

Chambre. A louer à un Monsieur travaillant dehors une belle chambre bien meublée, indépendante et au 1<sup>er</sup> étage. — S'adresser au magasin de modes, rue Léopold Robert 41. 12590-2

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée. — S'adresser chez M. Scalabrino, rue de la Demoiselle n° 58, au rez-de-chaussée. 12641-2

Logement. A louer pour le 11 Novembre, un logement de 3 pièces avec alcôve, cuisine et dépendances, cour, bien situé au soleil, au 1<sup>er</sup> étage d'une maison d'ordre. — S'adresser chez Mme Sandoz, rue Fritz Courvoisier 21, au rez-de-chaussée. 11819-2

Appartement. A louer pour St-Martin 1895, dans une maison d'ordre, un appartement de 3 pièces, dont une à deux fenêtres, cuisine, corridor, alcôve et dépendances. Prix 500 fr. eau comprise. — S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 12189-6\*

Chambre. A louer de suite ou pour St-Martin une grande chambre avec cuisine. — S'adresser rue du Collège 8, vis-à-vis du Poids public, au deuxième étage. 11964-8\*

Logements. A louer pour St-Martin 1895, deux jolis logements de 3 et 4 pièces, au gré du preneur, bien exposés au soleil, corridor fermé, buanderie, dépendances, cour. Jolie situation. Prix modérés. — S'adresser à M. Arthur Croisier, rue du Grenier 33, au 1<sup>er</sup> étage. 10625-20\*

Logement. A louer pour Saint-Martin prochaine un logement de 4 pièces, alcôve et dépendances. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 8. 10258-23\*

Logements. A louer de suite ou pour Saint-Martin 1895 plusieurs beaux logements bien exposés au soleil. — S'adresser chez M. Albert Pécaut-Dubois, r. de la Demoiselle 135. 5665-118\*

Appartement. Pour cas imprévu, à louer de suite un appartement au 2<sup>e</sup> étage, de 4 pièces, corridor et dépendances, près de la Synagogue; belle situation et maison d'ordre. S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL. 11898-8\*

Appartement. A louer de suite un beau logement de 2 grandes chambres, cuisine, bucher et chambre haute, situé rue de l'Industrie 26. — S'adr. à Mme Mathey-Junod, rue Fritz Courvoisier 36. 12483-1

Appartement. A louer pour St-Martin, au centre, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, rue du Grenier 18. — S'adresser à Mme Ribaux, rue du Grenier 27. 12487-1

Appartement. A louer pour Saint-Georges 1896 un appartement moderne de 4 pièces, cuisine, lessiverie, jardin, situé rue du Progrès 45. — S'adr. à Mme Ribaux, rue du Grenier 27. 12487-1

Logement. Pour cas imprévu, à louer pour St-Martin, un beau logement de 3 pièces, cuisine et dépendances, avec cour et jardin, situé dans un beau quartier. — S'adresser rue du Doubs 103, au 1<sup>er</sup> étage. 12515-1

Appartement. A louer de suite ou pour St-Martin prochaine, un appartement de 2 pièces et dépendances. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 9A, au magasin. 12516-1

Appartement. Pour cas imprévu, à louer pour St-Martin, un appartement de 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances. — S'adresser chez M. A. Racine-Aebi, rue de la Paix 47. 12517-1

Logement. A louer pour St-Georges 1896, rue du Parc 11, au 1<sup>er</sup> étage, un logement de 3 pièces, dont deux grandes, avec corridor éclairé et dépendances. — S'adresser au magasin C.-F. Redard. 12518-1

Cabinet. A louer un petit cabinet meublé et exposé au soleil, de suite ou pour époque à convenir, à un monsieur de moralité et travaillant dehors. — S'adr. Place de l'Ouest (rue du Parc 44). 12483-1

Chambre. A louer une chambre meublée et indépendante, à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser chez Mme Graber, rue du Manège 19, au 1<sup>er</sup> étage. 12484-1

Chambre. A louer chez Mme veuve Holder, rue de la Serre 99, une belle chambre meublée située au soleil et qui conviendrait à un ou deux messieurs tranquilles. 12485-1

Chambre. A louer une chambre meublée et indépendante, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Serre 75, au 2<sup>e</sup> étage. 12489-1

On demande à louer une CHAMBRE non meublée, bien exposée au soleil, située si possible du côté de l'Ouest. 12709-6 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Une demoiselle de toute moralité demande à louer de suite une chambre meublée, où elle pourrait y travailler, située près de la rue de la Ronde. — S'adr. chez M. Siegrist, rue de la Ronde 19, au 2<sup>e</sup> étage. 12671-2

Un ménage sans enfant demande à louer, pour St-Georges 1896, un APPARTEMENT de 4 à 5 pièces, exposé au soleil et situé au centre des affaires. — Adresser les offres, sous initiales F. E. B. 12297, au bureau de L'IMPARTIAL. 12297-2

Un ménage d'ordre demande à louer pour Saint-Martin un LOGEMENT de 2 chambres avec dépendances et jardin, exposé au soleil. 12613-2 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

On demande à louer dans le quartier de l'Ouest, une CHAMBRE indépendante et non meublée, pour un monsieur seul et tranquille. — Adresser les offres, sous chiffres F. Y. 12537, au bureau de L'IMPARTIAL. 12537-1

On demande à acheter d'occasion un POTAGER avec four, réchauds et bouillotte. — S'adr. à Mme veuve Vienot, Café de Tempérance, rue de la Demoiselle 98. 12626-2

On demande à acheter d'occasion une bonne balance de bureau, de préférence une Grabhorn. — S'adresser rue Léopold Robert 59, au 1<sup>er</sup> étage. 12595-1

On demande à acheter des instruments de musique usagés. — S'adresser au Bersaglière, rue du Collège 14. 12586-1

On demande à acheter des vieux Almanachs: Le Messager boiteux de Neuchâtel et Almanach de la République et Canton de Neuchâtel. — Adresser les offres avec prix à M. Herm. Burkhard, 151 Hohlst. Zurich III, ou sous chiffres H. B. 12539, au bureau de L'IMPARTIAL. 12539-1

A louer de suite un bon tour ligne-droite. — S'adresser rue du Parc 16, au 3<sup>e</sup> étage. 12706-3

Aux Graveurs! A louer une ligne-droite en bon état. — S'adr. rue du Parc 64, au 2<sup>e</sup> étage, à gauche. 12584-1

A vendre un beau et bon burin-fixe, une machine à arrondir, un compas aux engrenages, le tout très peu usagé et en très bon état. 12759-3 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

A vendre d'occasion, une belle table Louis XV, pied sculpté, un beau canapé à coussins, crin animal, quatre chaises rembourrées recouvertes de même étoffe que le canapé. — S'adresser rue des Granges 9, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 12765-3

A vendre plusieurs sommiers, matelas crin animal, végétal et crin d'Afrique, canapés-lits et à coussins, neufs et d'occasion. Prix modiques. — S'adresser chez M. Ch. Amstutz, tapissier, rue des Terreaux 2. 12782-3

A vendre pour cause de changement de domicile un lit complet à deux personnes, un grand lavabo-commode, une chiffonnière, un canapé, une table ronde, une table de nuit, une glace, six chaises, une jardinière, etc., le tout en très bon état. — S'adresser au magasin, rue du Stand 12. 12614-2

A vendre faute d'emploi, une forte poussette à 2 places, un tréneau d'enfant et une berceuse en fer, le tout bien conservé. — S'adresser rue de l'Envers 12, au 1<sup>er</sup> étage. 12775-3

A vendre deux petits chiens race basset, à un prix très modéré. — S'adresser rue de Bel-Air 9. 12790-3

A vendre pour cause de décès, un potager n° 11<sup>1/2</sup>, deux seilles en cuivre, une table de cuisine, six chaises en noyer, un établi portatif à cinq tiroirs pour demi fenêtre, une layette, une vitrine pour montres, un petit burin-fixe, une machine à arrondir, un tour à pivoter, un tour aux balanciers, deux compas aux engrenages, outils à replanter ainsi que tous les outils d'horloger, le tout en bon état. Bonne réduction à la personne qui prendrait en bloc les outils d'horlogerie. — S'adresser à la Corbatière n° 183. 12698-2

Occasion. Deux magnifiques glaces à pareilles, biseaux et frontons, entièrement pareilles, doubles cadres, à glaces riches, sont à vendre à prix avantageux. — S'adresser chez M. E. Cosandier, rue Fritz Courvoisier 40. 12670-2

A vendre plusieurs beaux potagers et deux lits complets, dont un neuf. — S'adresser à l'Épicerie N. Bloch, rue du Marché 1. 12269-2

A vendre pour cause de départ, un agencement pour pension, café ou tempérance, consistant en potager, vaisselle, services, tables, tabourets, un buffet de services, bureau, lampes. — S'adresser rue de la Serre 69. 12594-2

A vendre un tour lapidaire aux vis, très peu usagé, double renvoi, les meules tournant avec la roue; prix 50 fr. au comptant. — S'adresser à Mlle Emilie Eitlin, à Moutier-Grand-Val. 12707-3

Occasion. A vendre deux instruments neufs (un verrophone et un xylophone), à très bas prix. 12715-3 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

A vendre de suite un char à 4 roues, en bon état. — S'adresser à la Blanchisserie, rue du Nord 29. 12716-3

A vendre à très bas prix, les outils pour repasseurs et remonteurs, tours de polisseuses, burins fixes, outils à arrondir, cartons d'établissement, emboutissoirs et grandeurs; une foule d'outils et fournitures, dont le détail serait trop long. — S'adresser à M. Marc Blum, rue de la Chapelle 2, maison du café de la Croix-Blanche. 11935-3

A vendre l'outillage complet pour peindre en cadrans. Prix avantageux. — S'adresser rue de la Demoiselle 9, au 2<sup>e</sup> étage, à droite. 12723-3

A vendre pour cause de départ, six pots de belles fleurs. 12726-3 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

A vendre de suite un lit d'enfant, bien conservé. — S'adresser rue de la Demoiselle 129, au 3<sup>e</sup> étage, à gauche. 12575-2

A vendre quelques centaines de bouteilles vides, à de bonnes conditions. — S'adresser rue de l'Envers 18, au rez-de-chaussée. 12576-2

A vendre un bois de lit à une personne avec paille à ressorts ainsi qu'une commode, le tout bien conservé. — S'adresser rue de la Demoiselle 135, au 2<sup>e</sup> étage, à gauche. 12237-2

A vendre à bas prix des lits neufs complets, des secrétaires à fronton, lavabos avec et sans miroir, tables de nuit, table à coulisses. — S'adresser à M. Fr. Kramer, ébéniste, rue de la Serre 71. 12532-1

A vendre un lit en fer avec matelas, à 2 personnes. 12533-1 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Perdu dans le quartier de l'Abeille, 4 carrures et 6 lunettes argent, 18 lig. — Prière de les rapporter, contre bonne récompense, rue de la Paix 83, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 12634-2

Perdu dimanche (jour du Jeûne), le long de la Sagne, une MANTILLE noire doublée de soie. — Prière de la rapporter, contre récompense, boucherie A. Landry, place Neuve. 12651-1

Egaré ou remis à faux, 48 cuvettes cuivre, 11 lignes, dans la série n° 12671-76, 89-94, etc. — Prière de les rapporter, contre récompense, rue de la Serre 18, au 1<sup>er</sup> étage. 12652-1

Egaré un châle russe gris clair, depuis les Grandes-Crosettes à la rue de l'Hôtel-de-Ville. — Le rapporter, contre récompense, au bureau de L'IMPARTIAL. 12653-1

Perdu mercredi après-midi, depuis la rue de la Place d'Armes aux Crosettes, un ouvrage brodé sur toile. — Prière de le rapporter, contre récompense, rue de la Place d'Armes 3, au deuxième étage. 12672-1

La personne qui a oublié vendredi dernier un petit PANIER, auprès d'une marchande de légumes, sur la Place du Marché, est priée de le réclamer, contre les frais d'insertion, rue du Parc 26, au 2<sup>e</sup> étage. 12636-1

Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez point, car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent. Matt. XIX, 14.

Monsieur et Madame Zimmermann-Hi'z et leur enfant, ainsi que leurs familles, font part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher et regretté fils et frère PAUL-EDOUARD que Dieu a rappelé à Lui Vendredi, à 7<sup>1/4</sup> h. du matin, après une douloureuse maladie. La Chaix-de-Fonds, le 21 sept. 1895.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 12791-1

Monsieur et Madame Perrochet et leur famille remercient bien sincèrement tous leurs amis et connaissances pour les nombreux témoignages d'affection et de sympathie qui leur ont été adressés pendant ces jours de deuil. 12776-1

Heureux sont dès à présent les morts qui meurent au Seigneur! qui, dit l'Esprit, car ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent. Apoc. XIV, 13.

Madame Paul Robert-Tissot et ses enfants: Madame et Monsieur A. Naine-Robert, Mademoiselle Jeanne Robert-Tissot, à Montmirail, Monsieur Edouard Robert-Tissot, Mademoiselle Marguerite Robert-Tissot, Madame et Monsieur Paul Girod et leurs enfants, à Gorgier, Madame et Monsieur Alfred Bertholet et leurs enfants, à Cernier, Madame et Monsieur D. Jeanmairet, missionnaires, et leurs enfants, au Lessouto, Mademoiselle A. Jeanmairet, à La Haye, et leurs familles, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances que Dieu a retiré à Lui leur bien cher et bien regretté époux, père, beau-père, beau-frère et parent Monsieur Paul ROBERT-TISSOT

décédé Samedi, dans sa 56<sup>e</sup> année. La Chaix-de-Fonds, le 21 sept. 1895. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu lundi 23 courant, à 1 heure après-midi. Domicile mortuaire: rue de la Paix 41.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 12777-1

Messieurs les membres du Conseil de l'Eglise indépendante sont priés de se réunir lundi 23 septembre, à 12<sup>1/2</sup> h. après-midi, devant le domicile mortuaire de leur regretté collègue, Monsieur Paul Robert-Tissot. 12778-1

Les membres de l'Union chrétienne de Jeunes Gens sont priés d'assister lundi 23 courant, à 1 h. après-midi, au convoi funèbre de Monsieur Paul Robert-Tissot et beau-père de M. Albert Naine, leurs collègues. 12779-1

Le Comité.

Les membres de la Société La Prévoyante sont priés d'assister lundi 23 courant, à 1 h. après-midi, au convoi funèbre de Monsieur Paul Robert-Tissot, leur collègue. 12780-1

Le Comité.

Société fraternelle de Prévoyance Section de la Chaix-de-Fonds

Le Comité a le regret de faire part aux membres de la Société fraternelle de Prévoyance du décès de l'un de nos sociétaires Monsieur Paul Robert-Tissot

L'ensevelissement ayant lieu le lundi 23 courant, à 1 heure après-midi, tous les membres de la Section sont instamment priés d'assister au convoi funèbre de leur confrère. 12781-1

Le Comité.

Domicile mortuaire: rue de la Paix 41. Rendez-vous des sociétaires, à 1 heure moins 10 m., rue de la Paix 39.

Monsieur et Madame Emile Buchwalder-Bregnard et leurs familles font part à leurs amis et connaissances de la mort de leur chère et bien-aimée fille, nièce et parente

Jeanne-Alice que Dieu a retirée à Lui vendredi, à 9<sup>1/2</sup> h. du soir, à l'âge de 4 mois 9 jours, après une courte mais très pénible maladie. La Chaix-de-Fonds, le 21 Sept. 1895.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 12792-1

Comme un berger, il paîtra son troupeau, il prendra les agneaux dans ses bras et les portera sur son sein. Esaïe XL, 11.

C'était pour cet enfant que je priais, et l'Eternel a exaucé la prière que je lui adressais. Aussi je veux le prêter à l'Eternel. I Sam. I, 27-28.

Monsieur et Madame Léon Cuche-Ruch et leurs enfants ainsi que leurs familles, font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et bien-aimée fille, sœur, nièce et parente

Hélène Cuche que Dieu a retirée à Lui vendredi, à midi et demi, à l'âge de 9 ans 10 mois, après une longue et très pénible maladie. La Ferrière, le 20 Septembre 1895.

L'inhumation, à laquelle ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 22 courant, à 1 h. après midi. Domicile mortuaire, Crêt de la Borne. — Départ à midi et demi. Les dames ne suivront pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 12793-1

Elle est au ciel et dans nos cœurs Mes brebis entendent ma voix, je les connais et elles me suivent, je leur donne la vie Eternelle, elles ne périront jamais et nul ne les ravira de ma main. Jean X, 27-28.

Monsieur et Madame Abram Fruttschi-Stauffler et leurs enfants, Louis et Ida, ainsi que leurs familles, font part à leurs amis et connaissances de la mort de leur chère et regrettée fille, sœur, nièce et parente Bertha-Emma que Dieu a retirée à Lui vendredi, à 10 h. du matin, à l'âge de 10 mois 15 jours, après une courte mais pénible maladie. La Chaix-de-Fonds, 20 Septembre 1895.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 22 courant, à 1 h. après midi. Domicile mortuaire, r. de la Demoiselle 12.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 12794-1

**BRASSERIE A. ROBERT**  
**SAMEDI et DIMANCHE**  
à 8 1/2 heures du soir,  
A la demande générale et pour les  
Adieux définitifs de Mme Rousseau!

**Grands Concerts**  
donnés par 12787-1  
M<sup>me</sup> Odette ROUSSEAU  
avec le concours de  
l'Orchestre « la Renaissance »

ENTRÉE: 30 centimes par personne.

**Fête des Lutteurs**  
Dimanche 22 Septembre 1895  
Si le temps est beau!

**Au Restaurant des Crétets**  
**GRANDE FÊTE DE LUTTES**

1 heure. — Réunion du Jury. 12692-1  
2 heures précises. — Commencement des  
Exercices.

Le public est avisé que les meilleurs  
lutteurs connus de la Suisse romande  
prennent part à cette fête, et que les cham-  
pions des trois Sections de Gymnastique  
de la Chaux-de-Fonds y travailleront.

— CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX —

**Bière en chopes**  
de la  
**Grande Brasserie ULRICH frères**  
Se recommande, Le tenancier.  
**Louis Mack.**

**Restaurant des CRÉTETS**  
**CHAUX-DE-FONDS**  
Dimanche 22 Septembre  
dès 1 1/2 h. après midi,

**FÊTE de LUTTEURS**  
Membres du Jury:  
MM. FAIGAU, Saint-Imier.  
MOLLE, Locle. 12558-1  
LAUBSCHER, Chaux-de-Fonds.  
GIRARDET, id.

Tous les lutteurs sont invités à  
prendre part à cette fête.  
En cas de mauvais temps, la fête  
sera renvoyée.

**Café - RESTAURANT SANTSCHI**  
2 b, Grandes-Crosettes 2 b.  
**DIMANCHE 22 SEPTEMBRE**  
à 2 1/2 h. après midi

**GRANDE SOIRÉE**  
12679-1 Se recommande.

**Café V<sup>e</sup> F. Perret**  
41, rue Fritz Courvoisier 41,  
**Lundi 23 Septembre 1895**

**Répartition aux Canards**  
12742-1 Se recommande.

**Restaurant de BEL-AIR**  
**Lundi 23 Septembre 1895**  
dès 7 1/2 h. du soir, 12745-1

**TRIPES**  
à la Mode Neuchâteloise

**Café-brasserie Gostely-Pfister**  
Place de l'Ouest et rue du Parc 33.

**SAMEDI 21 SEPTEMBRE**  
Dès 7 1/2 h. du soir, 12724-1

**Souper aux Tripes**

**Café-Brasserie Kunz**  
2, Boulevard de la Gare 2.  
— **SAMEDI 21 COURANT.** —  
dès 7 h. du soir, 12683-1

**Souper aux tripes**  
**Lundi 23 Septembre,**  
**STRAFF -- STRAFF**  
Se recommande, E. KUNZ.

**TRIPES**  
à emporter.  
Tous les SAMEDIS sans exception,  
dès 6 1/2 h. du soir, 12685-1  
**Tripes bouillies à 60 centimes**  
la ration.  
Se recommande,  
M<sup>me</sup> C. KUNZER, r. des Terreaux 9

**BRASSERIE de la**  
**METROPOLE**  
Ce soir et jours suivants  
dès 8 heures, 12741-1



**GRAND CONCERT**  
donné par la Famille  
**ELMIGER**  
surnommée  
**LES OISEAUX CHANTEURS**  
**DIMANCHE, dès 8 heures,**  
**Grande Matinée**

**RESTAURANT**  
**Brasserie TIVOLI**  
RUE DE L'EST 17 12677-1  
vis-à-vis de la Gare de la Place d'Armes  
**Samedi, Dimanche et Lundi,**  
dès 8 h. du soir,  
**GRANDE REPRÉSENTATION**  
donnée par  
**M. DROZ**

célèbre artiste suisse, reconnu comme le  
plus fort JONGLEUR dans ses nouvelles  
productions.  
**PROGRAMME**  
Evolutions sur fil de fer (Entrée comi-  
que). Productions de prestidigita-  
tion. Avis aux hommes forts!  
Productions athlétiques depuis 40  
jusqu'à 80 kilos.  
**DIMANCHE, à 3 heures,**  
**MATINÉE**  
Entrée libre  
Se recommande, Le Tenancier.

**Hôtel Arm<sup>d</sup> Perrette**  
**AUVERNIER**  
**BONDELLES**  
Dîners complets, à 2 fr. sans vin  
12739-2 Se recommande.

**HOTEL DE LA**  
**Croix - Fédérale**  
Crêt-du-Loche  
Pendant la Saison 7432-8  
Tous les DIMANCHES et LUNDIS

**BONDELLES**  
Les LUNDIS et JEUDIS  
**Petits goûters** pour  
Familles.  
Café. Beignets. Pain noir.  
Se recommande, G. LERTSCHER.

**RESTAURANT**  
**Chalet de la Combe-Grenring**  
sous Pouillerel.  
Etablissement recommandé aux familles  
et promeneurs. — Grande salle et terrasse  
pour divertissements. — Vins de 1<sup>er</sup> choix,  
consommations hors ligne. — Restauration  
à toute heure. — Beignets, Jambon, etc.

**Jeu de boules remis à neuf**  
— TÉLÉPHONE —  
Se recommande,  
12384-1 E. MURSET, tenancier.

— **OUVERTURE** —  
du  
**BUFFET de la Gare**  
**du Grenier**  
**SAMEDI 21 COURANT**  
Consommations de 1<sup>er</sup> choix  
Bière de MM. Ulrich Frères.  
12718-2 Se recommande.

**Jardin de Bel-Air**  
Dimanche 22 Septembre  
à 2 h. de l'après-midi  
**Grand Concert**  
donné par la Société de musique  
**LA DÉMOCRATE**  
de Charquemont.  
sous la direction de M. J. Azelvandre

**PROGRAMME**  
PREMIÈRE PARTIE 12747-1  
1. Le Suédois, allegro militaire Labole  
2. Aux bords de l'Escaut, ouvert. J.-B. Minne  
3. Grand vopourri, arrangement J. Azelvandre  
4. Aux bords du Sébau, chant Sellenick  
arabe.  
DEUXIÈME PARTIE  
5. Frontin, a'legro militaire Suzanne  
6. Les Noces d'Argent, fantaisie Bayns  
7. Gentil Minois, valse Bayns  
8. Les Mirlitons, polka avec chant. Gadenne

— ENTRÉE LIBRE —  
En cas de mauvais temps, le Concert  
sera renvoyé. 12676-1

**Restaurant de GIBRALTAR**  
Dimanche 22 Septembre 1895  
à 2 h. après midi,  
**GRAND**  
**Bal**  
12621-1 Se recommande Ch. Stettler.

**Café Schneiter**  
rue de l'Hôtel-de-Ville 67. 12682-1  
Dimanche 22 Septembre  
dès 3 h. après midi  
**BAL BAL**  
Se recommande, Le tenancier.

**Emboîtages.** Un bon emboîteur se  
recommande à MM.  
les fabricants ainsi qu'à MM les patrons  
emboîteurs pour de l'ouvrage à la maison.  
Lép. sav. jouages et intérieures. — S'ad.  
rue de la Demoiselle 100, au rez-de-chaus-  
sée. 12761-3

**GRANDE SALLE du**  
**Restaurant des ARMES-REUNIES**  
CAISSE: 7 heures. RIDEAU: 8 heures.  
**DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 1895**

**GRANDE SOIRÉE THÉÂTRALE**  
organisée par la  
**Société théâtrale italienne**  
de Neuchâtel  
sous la direction de M. J. FOLCHL.  
**PROGRAMME**  
**Pia dei Tolomei**  
Drame en 5 Actes. H-1725-c  
**IL CAPRICCIO DI UN PADRE**  
FARCE  
Costumes de la Maison MEILI & KAISER, de BALE.  
**Entrée: 60 Centimes.**

Après la Repré-  
sentation: **SOIRÉE DANSANTE**  
Programmes à la caisse. 12690-1

**La PHARMACIE LEYVRAZ**  
**Place de l'Ouest**  
**EST d'OFFICE** aujourd'hui

**PATINAGE**  
**GROS CANARDS**  
DIMANCHE 22 et LUNDI 23 COURANT  
seront joués sur le JEU DE BOULES.  
H-3828-c 12732-1

**Hernies, Varices**  
Ma grande expérience dans la fabrication des appareils orthopédiques me permet  
d'offrir aux personnes qui souffrent de ces diverses affections les appareils les plus  
perfectionnés qui se soient faits jusqu'à ce jour, tels que: Bandages pour hernies in-  
quinales simples ou doubles, hernies ombilicales, hernies crurales, hernies de vessie,  
avec ou sans ressorts, appareils des plus perfectionnés, ne blessant jamais.  
Bandages de fatigue, avec ou sans sous-cuisse parfaitement adhérente.  
Bandages américains, sans ressort ni sous-cuisse, appareils entièrement nouveaux.  
Ceintures de grossesse, indispensables à toute dame soucieuse de sa bonne  
délivrance.  
**APPAREILS POUR L'USAGE INTIME**  
Bas élastiques pour varices et la compression des engouements.  
Bas ouatés contre la goutte et les rhumatismes.  
**DISCRÉTION COMPLÈTE. — ON SE REND A DOMICILE**  
**Hôtel du GUILLAUME TELL, le lundi 23 et Mardi 24 courant**  
Une dame spécialiste prendra les mesures des dames. 12749-1  
Adresser toute lettre et communication: Bandagiste, hôtel Guillaume Tell.

Course au  
**SAUT DU DOUBS**  
Les membres passifs et les amis de la  
**FANFARE du GRUTLI** qui désirent  
prendre part à la Course au Saut du Doubs  
peuvent prendre connaissance des détails,  
chez M. Gysi, Brasserie Baloise.  
Départ du local à 8 heures du matin.  
Le tenancier de l'Hôtel du Saut  
du Doubs soumettra un menu dans trois  
prix différents. 12645-1  
Le Comité.

**Brasserie KRUMMENACHER**  
rue de la Serre 45. 12746-1  
**SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI**  
Dernières Représentations du

**Théâtre des Puces**  
La plus grande curiosité du jour. Spectacle  
très recommandé aux familles!  
Représentations continuelles, avec un  
grand nombre de puces dressées, de 10 h.  
du matin à 10 h. du soir.  
Se recommande.

**R. D. 24, a Lettre**  
Poste restante.  
12743-1

**Commissionnaire**  
On demande un jeune homme  
de 14 à 15 ans, bien recommandé,  
pour faire les courses. — S'adresser  
rue Léopold Robert 56. 12744-2

**REVOLVER**  
A vendre ou à échanger contres des  
MONTRES un REVOLVER, modèle ori-  
ginal, avec outillage pour faire la muni-  
tion. Occasion unique. — S'adresser à la  
Brasserie de la Métropole. 12748-2

**GRANDE SOIRÉE THÉÂTRALE**  
organisée par la  
**Société théâtrale italienne**  
de Neuchâtel  
sous la direction de M. J. FOLCHL.  
**PROGRAMME**  
**Pia dei Tolomei**  
Drame en 5 Actes. H-1725-c

**IL CAPRICCIO DI UN PADRE**  
FARCE  
Costumes de la Maison MEILI & KAISER, de BALE.  
**Entrée: 60 Centimes.**

Après la Repré-  
sentation: **SOIRÉE DANSANTE**  
Programmes à la caisse. 12690-1

**La PHARMACIE LEYVRAZ**  
**Place de l'Ouest**  
**EST d'OFFICE** aujourd'hui

**PATINAGE**  
**GROS CANARDS**  
DIMANCHE 22 et LUNDI 23 COURANT  
seront joués sur le JEU DE BOULES.  
H-3828-c 12732-1

**Hernies, Varices**  
Ma grande expérience dans la fabrication des appareils orthopédiques me permet  
d'offrir aux personnes qui souffrent de ces diverses affections les appareils les plus  
perfectionnés qui se soient faits jusqu'à ce jour, tels que: Bandages pour hernies in-  
quinales simples ou doubles, hernies ombilicales, hernies crurales, hernies de vessie,  
avec ou sans ressorts, appareils des plus perfectionnés, ne blessant jamais.  
Bandages de fatigue, avec ou sans sous-cuisse parfaitement adhérente.  
Bandages américains, sans ressort ni sous-cuisse, appareils entièrement nouveaux.  
Ceintures de grossesse, indispensables à toute dame soucieuse de sa bonne  
délivrance.  
**APPAREILS POUR L'USAGE INTIME**  
Bas élastiques pour varices et la compression des engouements.  
Bas ouatés contre la goutte et les rhumatismes.  
**DISCRÉTION COMPLÈTE. — ON SE REND A DOMICILE**  
**Hôtel du GUILLAUME TELL, le lundi 23 et Mardi 24 courant**  
Une dame spécialiste prendra les mesures des dames. 12749-1  
Adresser toute lettre et communication: Bandagiste, hôtel Guillaume Tell.

**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
**Mercredi 25 Septembre 1895**  
à 8 1/2 h. du soir  
**CONFERENCE**  
publique et gratuite  
à l'Amphithéâtre du Collège Primaire  
**Sujet:**  
**Mise en culture des oignons à fleurs**  
et aperçu général des cultures de  
l'année. 12760-3  
Le Comité.

**Grande Brasserie de la Lyre**  
23, Rue du Collège 23.  
**Samedi, Dimanche et Lundi,**  
à 8 h. du soir, 12694-1

**4<sup>e</sup> Réengagement**  
du Professeur  
**! BELIN !**  
**DIMANCHE, à 8 heures.**  
**Grande Matinée**

**Pension Renommée**  
Bonne cuisine bourgeoise  
**Mme LANGE-STARK**  
2, Rue Neuve, 2  
Prendrait encore quelques  
pensionnaires 12767-3

**Saucisse de Francfort**  
**Salami frais**  
**HARENGS**  
blancs, salés, purs laités 12766-6  
**HARENGS fumés**  
Ma chandises fraîches

**COMESTIBLES A. STEIGER**  
4, rue de la Balance, Chaux-de-Fonds

**Restaurant de la Recorne**  
à 15 minutes du Signal de Pouillerel  
au-dessous du Chapeau Rablé.  
**VINS de 1<sup>er</sup> choix**  
Restauration à toute heure.  
Bon accueil. Se recommande,  
12058-1 Le tenancier, M. HUMBERT.

**Changement de domicile**  
Madame JOSEPHINE POURCHERESSE  
annonce à sa bonne clientèle qu'elle a  
transféré son Atelier d'émailage sur  
fonds, rue Léopold Robert 18 a.  
Elle annonce en outre que  
dès le 16 Septembre, elle a re-  
pris le Café-Brasserie de  
l'Avenir, qu'elle desservira au  
mieux. Bon accueil et bonnes  
consommations sont réservés à  
tout le monde.  
12712-3  
**Joséphine Pourcheresse.**

**Restaurant du GURNIGEL**  
près les Convers.  
**Dimanche 22 Septembre**  
dès 8 heures du matin,  
**Grande répartition**  
au Jeu des 9 quilles.  
Prix exposés, 200 fr. en pains de  
sucre.  
12552-1 Se recommande, H. MAURER

**Brasserie Muller**  
VÉRITABLES  
**SAUCISSES de Francfort**  
avec merrettig.  
On sert pour emporter  
12161 Se recommande, G. Weber.

**EMPRUNT**  
On demande à emprunter la somme de  
**10,000 fr.**  
contre garantie de tout repos. — Prière  
d'adresser les offres à M. F. Soguel, no-  
taire, à Cernier. 12701-3